



LE MDN L'INDIQUE DANS UN COMMUNIQUÉ
REDDITION DE DEUX TERRORISTES À BORDJ BADJI MOKHTAR

P.16



DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR
LES BANQUES APPELÉES À S'Y IMPLIQUER

P.6

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 // N°952 // PRIX 20 DA

ANNULATION DES ACCORDS DE PÊCHE ET D'AGRICULTURE ENTRE L'UE ET LE MAROC

LES AGRICULTEURS ESPAGNOLS SALUENT LA DÉCISION

P.4



MOHAMED MEZIANE, NOUVEAU MINISTRE DE LA COMMUNICATION

UNE VISION D'ENSEMBLE SUR LES PRIORITÉS DE L'HEURE ET DE L'AVENIR

P.2



LES CHIFFRES SONT TRÈS PARLANTS

BOOM DES INVESTISSEMENTS

P.3



SECTEUR DE L'HYDROGÈNE VERT

SONATRACH ET « JOHN COCKERILL » EXPLORENT DES PISTES DE PARTENARIAT

P.6



ENERGIE, MINES, INDUSTRIE,...

LES GRANDS CHANTIERS DU PRÉSIDENT

La nomination de ministres délégués et de secrétaires d'État dans certains secteurs dont l'Énergie, les Mines, l'Industrie et les Affaires étrangères marque un changement de cap dans la politique gouvernementale dans des domaines importants de l'action de l'État. Le secteur de l'Énergie, au centre d'une guerre de leadership actuellement entre les grandes puissances industrielles mondiales qui disposent de l'énergie nucléaire et les grands producteurs de gaz et de pétrole provenant des pays du sud, reste pour l'Algérie un puissant vecteur et un atout majeur dans sa politique économique, diplomatique, et énergétique.

Lire en page 3



SOUVERAINETÉ DE LA LIBYE, SON UNITÉ ET SON INTÉGRITÉ TERRITORIALE

L'ALGÉRIE APPELLE AU MAINTIEN DE L'APPUI INTERNATIONAL

Lors du briefing semestriel sur la Libye du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Amar Bendjama, a déclaré que l'Algérie suit avec une profonde préoccupation la crise qui secoue ce pays. Il a insisté, à ce propos, sur le fait que la communauté internationale doit reconnaître sa responsabilité et ses obligations envers le peuple libyen, en mettant en avant que la situation alarmante des populations et des institutions en Libye requiert une réaction immédiate.

P.4



MOHAMED MEZIANE, NOUVEAU MINISTRE DE LA COMMUNICATION

Une vision d'ensemble sur les priorités de l'heure et de l'avenir

Le nouveau ministre de la Communication, M. Mohamed Meziane, arrive peut-être au bon moment pour recontextualiser le secteur médiatique et le remettre sur les rails d'une formidable demande sociale à l'heure d'une explosion des moyens de communication, et d'accès à une information crédible, qui donne aux décideurs, quels que soient leurs objectifs et leurs missions, un aperçu détaillé des efforts de développement du pays et des contingences internationales.

Merouane Korso

En clair, remettre le secteur médiatique national face à ses vraies missions et le mettre au diapason des attentes placées en lui par les pouvoirs publics. Le nouveau ministre de la Communication, diplomate de carrière après avoir été enseignant à l'université d'Alger, détenteur de plusieurs diplômes dont un doctorat en Information et Communication, arrive donc dans une conjoncture marquée au plan interne par le lancement d'importants chantiers de développement pluridisciplinaires tendant tous vers la satisfaction de la demande sociale, tel que tracé par l'agenda politique du président Tebboune au titre de son second mandat. Et, au plan externe par d'importants dossiers : en plus de la crise au Proche-Orient avec l'agression sioniste contre les Palestiniens



dans la bande de Gaza, puis qui s'étend au Liban, le conflit en Ukraine et l'ingérence des pays membres de l'Otan, le retour aux affaires aux Etats-Unis des républicains avec l'élection de Donald Trump, la pression de l'Occident contre l'Iran et les louvoisements de Rabat qui fait retarder une solution démocratique au Sahara Occidental, tous ces thèmes donc font partie de l'agenda du ministre de la Communication dont le secteur aura à les traiter conformément à la politique étrangère du pays. Ce seront là les grands chantiers de M. Meziane qui, lors de son installation mardi dans ses nouvelles fonctions, exprimé sa profonde gratitude au président de la République pour la confiance qu'il a placée en sa personne pour occuper ce poste dans ces circonstances « particulières » afin de contribuer, avec « des efforts inlassables à permettre au secteur médiatique national de réaliser des avancées qualitatives supplémen-

taires pour être à la hauteur de la réputation et de la position de l'Algérie au niveau international, ainsi que de ses valeurs culturelles, son poids et ses aspirations ». M. Mohamed Meziane a expliqué que l'une des premières actions qu'il prendra sera de promouvoir le secteur médiatique, tous organes confondus, aux plus hauts niveaux, affirmant que le service du citoyen est « la boussole qui nous guide ». Il insistera également sur le fait que pour lui il n'y a pas de différence entre le secteur privé et public : « il n'y a pas de différence entre le privé et le public, l'indépendant et le partisan », a-t-il détaillé. Il poursuit : « après l'analyse, l'évaluation, la réflexion et la prospection, nous lancerons les chantiers nécessaires afin de les transformer en plans d'action conformes aux dimensions politiques de ce secteur stratégique ». « Les transformations qualitatives que connaît l'Algérie nous incitent à faire preuve

de vigilance et à s'imprégner des valeurs nationales en toutes circonstances », estime-t-il, avant de relever que « la situation actuelle exige de nous une plus grande mobilisation pour contribuer au processus de développement et garantir le service public du secteur médiatique national ». Il dira encore que « ces valeurs auxquelles nous croyons reflètent le parcours historique du secteur médiatique national ». M. Mohamed Meziane, diplomate, ministre plénipotentiaire, a occupé plusieurs postes dont celui d'ambassadeur au Mozambique, au Malawi et au royaume d'Eswatini (2019-2023), et plusieurs fois comme ministre conseiller, chargé d'affaires auprès de plusieurs représentations algériennes à l'étranger (New Delhi, Tokyo, Rabat). Auteur fécond, le nouveau ministre de la Communication a écrit de nombreux ouvrages académiques : Communication et nouvelles techniques de l'information (1999) ; Introduction à la théorie moderne de la communication (2002) ; Les valeurs et les attitudes dans le monde de la communication (2003) ; Communication, éthique et village planétaire (2006), Au bout des claviers, la société de l'information (2007). Avant d'être nommé par le président Abdelmadjid Tebboune à la tête du ministère de la Communication, M. Mohamed Meziane, 64 ans, occupait le poste de directeur général de la communication au ministère des Affaires étrangères depuis août 2023.

M.K

DIPLOMATIE

Attaf reçoit un appel téléphonique de son homologue iranien

« Le ministre d'État, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, Ahmed Attaf, a reçu, hier un appel téléphonique du ministre des Affaires étrangères de la République islamique d'Iran, Abbas Araqchi, a indiqué un communiqué du ministère des Affaires étrangères (MAE). Les entretiens entre les deux parties ont, poursuit le communiqué du MAE, porté sur de nombreuses questions liées aux relations algéro-iraniennes. En outre, relève la même source, l'entretien a porté sur les questions d'intérêt commun les plus importantes, notamment celles inscrites à l'ordre du jour du Conseil des membres de l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et de l'Assemblée générale des Nations Unies.

IL SUCCÈDE AU GÉNÉRAL-MAJOR AMAR ATHAMNIA

Mustapha Smaïli à la tête des forces terrestres

Le ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire (ANP), Saïd Chengriha, a présidé hier la cérémonie officielle d'installation du nouveau commandant des forces terrestres, le général-major Mustapha Smaïli. Le général-major Mustapha Smaïli succède ainsi au général-major Amar Athamnia en tant que nouveau commandant des forces terrestres.

Découvrez Alger cet hiver, une destination incontournable

Cet hiver, Alger se positionne comme une destination incontournable, riche en authenticité et en culture, offrant un mélange fascinant de tradition et de modernité, souligne le site internet « Journées mondiales ». « Avec une histoire de plus de 1200 ans, Alger, surnommée « +Alger la Blanche+, est une destination africaine authentique, où l'hospitalité légendaire n'a d'égal que la richesse du patrimoine », met en avant le site « journée-mondiale.com » dans sa rubrique « Voyage ». La Casbah, classée au patrimoine mondial de l'UNESCO, est un « labyrinthe d'histoire au cœur de la ville », où chaque ruelle et maison blanche,

accrochée à flanc de colline, raconte « plus de 500 ans d'histoire », relève la même source, invitant les visiteurs « à explorer ses palais cachés, hammams centenaires et ses mosquées historiques, tout en profitant des récits passionnés des guides locaux ». De plus, le jardin d'Essai du Hamma, un jardin botanique de 32 hectares, « constitue une oasis de verdure, abritant plus de 3000 espèces de plantes, dont certaines sont uniques au monde », mentionne le site, tout en suggérant aux voyageurs de visiter ce lieu notamment en hiver, car il se transforme en un spectacle de couleurs, attirant les oiseaux migrateurs. Par

ailleurs, le Musée national des Beaux-Arts, « installé dans un magnifique bâtiment néo-mauresque, abrite la plus importante collection d'art d'Afrique du Nord. Avec plus de 8000 œuvres, le musée offre un panorama complet de l'art algérien, de l'antiquité à nos jours, ainsi qu'une remarquable collection d'art occidental ». Cet hiver, le musée propose une exposition temporaire sur les peintres orientalistes du 19e siècle. Le site recommande, en outre, de ne pas manquer de visiter le Palais des Raïs, récemment rénové, et le téléphérique d'Alger, offrant des « panoramas spectaculaires qui ajoutent à l'attrait de la

ville ». Le quartier populaire de Bab El Oued, « avec son ambiance vivante », et le Festival d'Alger, « célèbrant la culture algérienne, complètent cette expérience unique ». « En hiver, les journées claires sont idéales pour profiter pleinement de cette vue à 360 degrés. Au sommet, Maqam Echahid, imposant monument dédié aux héros de la glorieuse révolution de libération, se dresse fièrement, offrant un contraste saisissant entre passé et présent », illustre le site, ajoutant qu'avec « un climat doux et des prix abordables », Alger se révèle être une destination « à redécouvrir, promettant des découvertes inoubliables ».

TIZI-OUZOU

Sauvetage de trois personnes bloquées en bas d'une falaise

Trois personnes bloquées plusieurs heures en bas d'une falaise dans la région de Boghni, dans le sud-ouest de la wilaya de Tizi-Ouzou, ont été sauvées, hier par les éléments de la Protection civile, rapporte un communiqué de la direction locale de ce corps institué. Selon la même source, les trois individus, portés disparus mardi vers 16 h 40, s'étaient

retrouvés bloqués en bas d'une falaise au lieu-dit Tabourt L'Aincer, réputé pour la beauté des ses paysages et son eau de source, très fréquenté par les randonneurs de Tizi-Ouzou et d'autres wilayas du pays. L'opération de sauvetage a nécessité la mobilisation d'éléments du Groupe d'intervention en milieu périlleux (GRIMP) et de l'unité de la Protection civile de

Boghni, ainsi que d'un camion de secours et une ambulance. Les trois personnes descendues en bas de la falaise n'ont pas pu remonter en raison de la forte pente et l'absence d'équipements, a-t-on précisé. Vers 2 h du matin, elles ont été remontées saines et sauvées par les éléments de la Protection civile. tielle anticipée».

ENERGIE, MINES, INDUSTRIE,...

Les grands chantiers du Président

Voilà, les nouveaux ministres du gouvernement Larbaoui II ont été installés mardi au cours de cérémonies officielles marquées par une confirmation de la volonté du président Abdelmadjid Tebboune d'accélérer la concrétisation des réformes sociales et économiques qu'il a entamées durant son premier mandat, et, d'autre part, de lancer dans le même temps les grands chantiers de son second mandat.

Merouane Korso

La nomination de ministres délégués et de secrétaires d'État dans certains secteurs dont l'Énergie, les Mines, l'Industrie et les Affaires étrangères marque un changement de cap dans la politique gouvernementale dans des domaines importants de l'action de l'État. Le secteur de l'Énergie, au centre d'une guerre de leadership actuellement entre les grandes puissances industrielles mondiales qui disposent de l'énergie nucléaire et les grands producteurs de gaz et de pétrole provenant des pays du sud, reste pour l'Algérie un puissant vecteur et un atout majeur dans sa politique économique, diplomatique, et énergétique. Le monde actuel étant divisé entre partisans et adversaires d'une énergie propre, entre détenteurs du nucléaire, une source d'énergie propre et renouvelable mais potentiellement dangereuse, et producteurs d'énergies fossiles dont les États-Unis et la Norvège au Nord, l'Algérie et les pays du Golfe au sud, il est dès lors recommandé de

mettre en place une politique énergétique audacieuse, de compromis et alternative entre le renouvelable et les énergies fossiles. Il s'agit donc pour le gouvernement Larbaoui II, avec la nomination du directeur du centre de développement des Énergies renouvelables M. Noureddine Yassaa comme secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargé des Énergies renouvelables, le président Tebboune, de concert avec le Premier ministre, lance ainsi le grand chantier de l'Algérie en matière de transition énergétique et les énergies propres. Avec des alternatives potentielles pour un cap franc et direct vers l'introduction progressive dans le mix énergétique national des énergies renouvelables, dont le solaire qui dispose d'une importante plateforme industrielle de production de matériels et de kits pour une énergie domestique et industrielle propre. Pour l'Algérie, il s'agit de mettre en place progressivement une industrie de production d'énergies propres et proposer d'autres alternatives énergétiques



allant vers un développement durable et une alternative aux énergies fossiles. L'autre objectif de la transition énergétique mise en place par les pouvoirs publics est de veiller à ne pas exploiter, jusqu'à les épuiser, les ressources provenant des énergies fossiles (pétrole et gaz). L'autre chantier du gouvernement Larbaoui II est, bien évidemment le secteur de la production pharmaceutique, un secteur en plein boom et qui doit être boosté par une politique industrielle à même de favoriser autant la fabrication locale de génériques que d'exporter une bonne partie de la production locale vers le marché extérieur, en particu-

lier l'Afrique et le Moyen-Orient. La mise en place d'un ministère délégué auprès du ministre de l'Industrie, chargé de la Production pharmaceutique n'a d'autres objectifs que ceux d'une plus grande maîtrise d'un secteur appelé à devenir un des moteurs de la croissance industrielle, avec en toile de fond une réduction drastique de la facture des importations de médicaments, qui a atteint 4 et 1,2 milliard de dollars respectivement en 2022 et 2023, alors que la valeur des exportations pour 2024 devrait atteindre 80 millions de dollars. La même logique peut-être par ailleurs observée pour les secteurs des Mines et des Affaires

étrangères avec la nomination de secrétaires d'état et de ministres délégués avec comme missions de donner plus de profondeur à la diplomatie algérienne autant en Afrique et en direction de la communauté nationale à l'étranger que pour donner plus d'arguments et de moyens au secteur minier pour être un véritable accompagnateur, stratégique, du développement de l'industrie nationale. Des nominations donc qui reflètent par ailleurs un nouveau cap de l'action gouvernementale : relancer l'industrie nationale par un meilleur apport de matières premières locales et non importées, donner plus de moyens à la production du médicament pour alimenter le marché local et les pharmacies centrales des hôpitaux en génériques, accélérer la transition énergétique tout en préservant les potentialités et les ressources nationales en énergies fossiles, et, en toile de fond, donner une réelle profondeur et une consistance à l'action diplomatique en direction notamment du continent africain et en matière de prise en charge des besoins de la communauté nationale à l'étranger. Des chantiers qui sont à l'agenda du second mandat du président Tebboune et que la nouvelle équipe de l'exécutif Larbaoui est appelée à concrétiser sur le terrain.

M.K

LE CHEF DE L'ETAT À L'OCCASION DE LA CÉRÉMONIE DE PRESTATION DE SERMENT DE LA NOUVELLE DIRECTRICE EXÉCUTIVE DU SECRÉTARIAT CONTINENTAL DU MAEP :

« Unissons nos efforts pour bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique »

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, en sa qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), a présidé la cérémonie de prestation de serment de l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, en tant que nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat continental du Mécanisme africain, a indiqué mercredi un communiqué de la Présidence de la République. « Au nom d'Allah, Clément et Miséricordieux, Prière et paix sur Son Messager, Madame l'ambassadrice Marie-Antoinette Rose Quatre, « En ma qualité de président du Forum des chefs d'Etat et de Gouvernement du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP), je tiens à vous féliciter pour cette nomination et je suis honoré d'assister à votre prestation de serment en tant que nouvelle Directrice exécutive du Secrétariat

continental du MAEP », lit-on dans le communiqué. « Cette heureuse occasion nous réunit aujourd'hui et nous unit dans notre engagement à soutenir les valeurs de bonne gouvernance et de transparence à travers l'ensemble de notre continent africain. Grâce à votre leadership et à votre dévouement, nous sommes convaincus que notre mécanisme continuera de prospérer et d'avoir un impact positif sur la vie des peuples du continent », a ajouté le président de la République. « Enfin, je souhaite que cette opportunité soit saisie avec ardeur et détermination, d'autant plus que vous avez mon soutien et le plein soutien de tous les chefs d'Etat et de Gouvernement de notre mécanisme. Unissons nos efforts pour bâtir un avenir meilleur pour l'Afrique. Encore une fois, félicitations », a conclu le président de la République.

APS

LES CHIFFRES SONT TRÈS PARLANTS

Boom des investissements

Aïda Mouni

Dans un contexte économique algérien en pleine effervescence, l'agence algérienne de promotion de l'investissement (AAPI) a dévoilé mardi des chiffres impressionnants lors d'une réunion consultative avec le Conseil du renouveau économique algérien (CREA) sous le thème, « améliorer le climat de l'investissement : entre réalité et aspirations ». Sous la houlette d'Omar Rekkache, directeur général de l'AAPI, il a été révélé que plus de 10 000 projets d'investissement, d'une valeur colossale avoisinant les 4 340 milliards de DA, ont été enregistrés en seulement 2 ans. Entre le 1er novembre 2022 et le 14 novembre 2024, l'agence a enregistré pas moins de 10 496 projets auprès de ses guichets uniques décentralisés et du guichet unique des grands projets et des investissements étrangers. Ces projets promettent de générer plus de 258 000 emplois, un véritable coup de boost pour l'économie locale. Les investisseurs locaux ont été particulièrement actifs, avec 10 303 projets représentant une valeur dépassant les 3 365 milliards de DA. Quant aux investissements étrangers, 193 projets (direct ou en partenariat) viennent soutenir cette dynamique, totalisant une valeur de plus de 974 milliards de DA et visant à créer plus de 20 000 emplois. Une diversité constatée, provenant de 27 nationalités sur les 5 continents, démontrant l'attrait international grandissant pour l'Algérie. L'objectif ambitieux de l'AAPI est désormais de concrétiser 20 000 projets d'investis-

tissement à moyen terme, s'inscrivant ainsi dans la lignée des directives des autorités algériennes. Cette belle progression, gage de confiance et d'engagement, contribue à renforcer le climat économique du pays et suscite de nouvelles perspectives de développement. Une success story qui ne fait que commencer. Les secteurs les plus attractifs pour ces investissements sont clairement identifiés, avec l'industrie en tête (47 % des projets), suivi par les mines et carrières (12 %), les secteurs tertiaires (11 %), la construction (10 %), l'agriculture (7 %), les transports (6 %), ainsi que le tourisme et la santé (2 % chacun). Une diversification sectorielle prometteuse qui témoigne du potentiel de croissance dans des domaines variés. Une analyse approfondie des projets enregistrés révèle que plus de la moitié sont déjà en phase de réalisation, et 8 % sont déjà en exploitation. Ces résultats encourageants mettent en lumière les efforts des autorités en faveur de la promotion de l'investissement et de l'augmentation des exportations hors hydrocarbures. Omar Rekkache souligne l'importance d'améliorer « le cadre légal et réglementaire entourant l'investissement, de simplifier les procédures administratives en renforçant le rôle du guichet unique, et de mettre à disposition des assiettes foncières pour stimuler l'investissement ». Ces conditions favorables pourraient permettre de réaliser l'objectif ambitieux fixé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, d'atteindre 20 000 projets d'investissement dans des délais plus courts que pré-

vus. En somme, ces avancées notables dans le domaine de l'investissement en Algérie « attestent d'une dynamique économique encouragée par des réformes et des dispositifs incitatifs, ouvrant ainsi la voie vers de nouvelles perspectives de croissance et de prospérité pour le pays ». Dans le cadre d'une présentation approfondie sur les mécanismes de gestion du foncier économique pour l'investissement, le directeur général de l'agence, Omar Rekkache, dévoile des chiffres significatifs. Depuis le lancement de la plateforme numérique de l'investisseur en février dernier, l'AAPI a acquis 1 913 assiettes foncières aménagées, couvrant une superficie totale de 2 191 hectares. Cependant, la disponibilité de ces terrains varie d'une wilaya à l'autre, certaines comme Blida, Tipaza, Sétif et Alger faisant face à une pénurie. Sur ces assiettes foncières, 782 ont été mises à disposition sur une plateforme dédiée afin de stimuler le lancement de projets économiques. Ces terrains représentent une superficie de 1 100 hectares et ont conduit à l'octroi de 461 assiettes par décisions provisoires, parmi lesquelles 179 ont été confirmées définitivement, tandis que 153 restent disponibles mais non demandées. Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a salué « les avancées de l'AAPI » et a souligné la confiance retrouvée des investisseurs grâce aux efforts des hautes autorités. Il a insisté sur « la nécessité de poursuivre ces efforts pour atteindre les objectifs ambitieux fixés, notamment en matière d'exportations

SOUVERAINETÉ DE LA LIBYE, SON UNITÉ ET SON INTÉGRITÉ TERRITORIALE

L'Algérie appelle au maintien de l'appui international

Par l'intermédiaire de son Représentant permanent à l'ONU, l'Algérie a adressé, mardi dernier, à l'occasion de la présentation du 28ème rapport de la Cour pénale internationale (CPI) sur la situation en Libye, un message depuis New York, exhortant la communauté internationale à maintenir son soutien à la souveraineté de la Libye et à l'intégrité de son territoire, réaffirmant ainsi son engagement constant en faveur des efforts tendant à instaurer la paix, la stabilité et la réconciliation en Libye.

Lors du briefing semestriel sur la Libye du procureur de la Cour pénale internationale (CPI), Karim Khan, le représentant permanent de l'Algérie auprès des Nations Unies, Amar Bendjama, a déclaré que l'Algérie suit avec une profonde préoccupation la crise qui secoue ce pays. Il a insisté, à ce propos, sur le fait que la communauté internationale doit reconnaître sa responsabilité et ses obligations envers le peuple libyen, en mettant en avant que la situation alarmante des populations et des institutions en Libye requiert une réaction immédiate. Revenant sur les principes qui fondent la position de l'Algérie concernant la crise en Libye, Amar Bendjama a expliqué qu'elle repose sur trois principes, à savoir, le respect de la justice, la souveraineté libyenne et la nécessité d'une stabilité régionale. Tout en faisant part de la vive désapprobation de l'Algérie à l'égard de tous les actes violents, indépendamment de l'identité des auteurs ou des



personnes touchées, Amar Bendjama a affirmé la nécessité pour la CPI de respecter rigoureusement le principe de complémentarité afin de garantir son indépendance et son impartialité, tout en tenant compte de la souveraineté judiciaire de la Libye. « La CPI doit compléter le travail des autorités judiciaires libyennes et ne pas être une alternative » a-t-il souligné

dans ce sens, en précisant que la responsabilité fondamentale pour réaliser la justice et demander des comptes incombe aux pays eux-mêmes. « Asseoir un pouvoir judiciaire fort et indépendant est une condition sine qua non pour une stabilité de longue durée et une justice en Libye » affirme-t-il. Et à cet égard, il estime que la communauté internationale est

tenue d'apporter son soutien avec des objectifs précis pour renforcer les compétences judiciaires nationales en Libye. Car note-t-il, « l'indépendance des autorités judiciaires en Libye permettra de garantir l'instauration d'un système judiciaire plus efficace, de nature à consolider la confiance générale et partant la primauté de la loi ». Conscient que les interventions étrangères compliquent souvent les crises au lieu de les enrayer, il a insisté, à ce sujet, sur le fait que la Cour pénale internationale (CPI) devrait veiller à ce que ses interventions et ses actions ne suscitent pas de divisions ou de tensions en Libye. Préconisant l'engagement de neutralité et de justice, Bendjama souligne que « Les dispositions de la (CPI) doivent s'appuyer sur une analyse minutieuse des preuves et non pas sur des diktats, résultats de pressions et d'agendas politiques ». Par ailleurs, en plus du dossier libyen, Amar

Bendjama a parlé de la situation à Ghaza et en Palestine en général et a demandé à la CPI de s'acquitter pleinement de ses responsabilités en émettant des mandats d'arrêt et en poursuivant les criminels de guerre au Moyen-Orient et en Palestine. Il fait remarquer que les atrocités incessantes et la souffrance à grande échelle en Palestine, en particulier dans la bande de Ghaza et dans la région entière, exigent, au moins, « des mesures globales et immédiates », en affirmant que toute volonté de la CPI à faire face à ces violations sera « un véritable signe de sa crédibilité ». A noter enfin, que dans son exposé sur la situation en Libye, le procureur de la CPI, Karim Khan, a demandé l'aide du Conseil de sécurité pour l'arrestation des six suspects en lien avec le charnier de Tarhouna (ouest du pays), qui ont fui le pays.

Boualem B. /APS

EN « ENTRAÎNANT LES TROUPES UKRAINIENNES »

La France « participe directement aux combats »

Le ministre russe des Affaires étrangères Sergueï Lavrov a indiqué que le fait que Paris entraîne des soldats ukrainiens sur une base militaire en France signifie que le pays est directement impliqué dans le conflit. « Macron a été l'un des plus fervents et des plus grands soutiens matériels de la guerre, prônant la victoire sur la Russie, la défaite stratégique de la Russie. Les militaires ukrainiens terminent actuellement leur formation en France, une brigade d'assaut de choc est en cours de préparation. En fait, ils participent directement aux combats », a déclaré Lavrov lors d'une conférence de presse à l'issue de sa participation au sommet du G20. « Il en va de même pour les rumeurs concernant l'utilisation de missiles SCALP de fabrication française [en Ukraine], qui sont identiques aux missiles Storm Shadow du Royaume-Uni », a ajouté Lavrov, selon l'agence de presse russe TASS.

ANNULATION DES ACCORDS DE PÊCHE ET D'AGRICULTURE ENTRE L'UE ET LE MAROC

Les agriculteurs espagnols saluent la décision

Le coordonnateur des organisations agraires et d'élevage espagnols (COAG), Andrés Gongora, a exhorté l'Union européenne (UE) à "suspendre immédiatement" l'accord commercial agricole liant l'Union au Maroc, fustigeant le délai de grâce de 12 mois prévu dans l'arrêt de la Cour de justice de l'UE qui a invalidé définitivement cet accord. Si la Cour a jugé que l'accord n'est pas légal, l'UE ne peut pas fermer les yeux et maintenir un accord illégal en vigueur pendant encore 12 mois, uniquement pour favoriser certaines sociétés transnationales", a-t-il déclaré, lors d'une conférence organisée, lundi, au Congrès des députés (chambre basse espagnole). Le 4 octobre, la Cour de Justice de l'Union européenne (CJUE) avait décidé d'invalidier définitivement deux accords commerciaux conclus entre le Maroc et l'UE en 2019 sur la pêche et l'agriculture, étendus illégalement au Sahara occidental occupé. Dans son arrêt, la haute juridiction européenne a conclu que "les accords commerciaux UE-Maroc de 2019 en matière de pêche et de produits agricoles, auxquels le peuple du Sahara occidental n'a pas consenti,

ont été conclus en méconnaissance des principes de l'autodétermination et de l'effet relatif des traités". Pour ce qui est de l'accord relatif aux mesures de libéralisation en matière de produits agricoles, la Cour a décidé le maintien, "pour un délai de 12 mois, des effets de la décision du Conseil" européen. Critiquant ce délai, le syndicat agricole espagnol exige du gouvernement de Pedro Sanchez de faire pression sur l'UE pour qu'elle "annule immédiatement" l'accord agricole conclu en 2019. Le COAG a dénoncé, à l'occasion, le pillage des ressources naturelles du Sahara occidental par le Maroc, accusant ce dernier d'user de "chantage" et d'utiliser les cartes du "terrorisme, l'immigration et la drogue" pour "obtenir des compensations". Citant une étude élaborée par le syndicat qu'il préside, en collaboration avec l'ONG "Mundubat", Andrés Gongora révèle l'existence d'une "mégalo-pole de la tomate" à Dakhla, dans les territoires occupés du Sahara occidental, affirmant que celle-ci est "l'un des plus grands centres de production de cette culture au monde, exploité par cinq grands groupes d'entre-

prises, dont certains appartiennent à Mohamed VI et à l'ancien ministre de l'Agriculture du Maroc". Cette étude exige "une action immédiate de l'UE pour corriger les informations erronées sur l'étiquetage et garantir que les produits marocains respectent les normes de transparences". Pour rappel, la haute juridiction européenne a conclu, dans un autre arrêt, rendu également le 4 octobre, que les melons et les tomates importés dans l'UE doivent indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine. "En tant que produits importés dans l'Union européenne, les melons et les tomates récoltés au Sahara occidental doivent indiquer leur pays d'origine en vertu de la réglementation de l'Union", a-t-elle expliqué, soulignant que "cette mention doit nécessairement figurer sur les produits et ne doit pas être trompeuse, raison pour laquelle leur étiquetage doit indiquer le Sahara occidental comme étant leur pays d'origine". Selon cette juridiction, "mentionner le Maroc plutôt que le Sahara occidental pour identifier l'origine des melons et des tomates récoltés sur ce dernier ter-

ritoire induirait les consommateurs en erreur quant à leur origine réelle". A noter que la Confédération paysanne, syndicat agricole français, avait sollicité l'administration française à l'effet d'interdire l'importation de melons et de tomates originaires du territoire du Sahara occidental en raison de leur étiquetage trompeur en ce qu'il indique qu'ils sont originaires du Maroc. Assimilant le silence de l'administration française à une décision implicite de rejet, la Confédération paysanne a saisi le Conseil d'Etat français qui a adressé à la CJUE différentes questions en interprétation de la réglementation de l'UE. Le syndicat d'agriculteurs français avait, lui aussi, contesté la décision de la CJUE de maintenir l'accord agricole pour 12 mois, exigeant que l'annulation prenne effet "immédiatement". "Alors que la décision de la CJUE a été assortie d'un délai d'application de 12 mois, nous exigeons que l'annulation de l'accord UE-Maroc prenne effet immédiatement", a-t-il souligné.

Y.B

TRANSPORT AÉRIEN

Air Algérie lance de nouvelles promotions vers cinq destinations internationales



La compagnie nationale Air Algérie propose des tarifs promotionnels sur cinq lignes internationales. Il s'agit de trois destinations vers la France, une vers l'Égypte et une autre vers la Turquie. La date limite de réservation sera le 30 novembre. Concernant la période de voyage, elle s'étendra jusqu'au 31 mai 2025.

Air Algérie a annoncé des tarifs promotionnels sur ses vols vers trois villes françaises. Il comprend un aller-retour « Constantine-Lyon », avec un prix du billet à partir de 23 150 DZD. L'offre ne sera valable qu'en classe économique et le billet n'est pas remboursable. En plus du deuxième itinéraire promotionnel de « Oran-Marseille ». Le billet aller-retour est disponible à partir de 21 556 DZD, uniquement en classe économique, et toujours avec un billet non remboursable. Sans oublier le voyage « Sétif-Paris », pour un aller simple à partir de 23 750 DZD, en classe économique et toujours avec un billet non remboursable et modifiable avec frais.

En plus de la France, Air Algérie propose un billet aller-retour entre Alger et Le Caire, à partir de seulement 43 690 DZD. Départ d'Algérie et retour d'Égypte. Cette promotion est limitée à la classe économique. Il est non remboursable et sujet à ajustement lors du paiement d'une redevance.

La compagnie propose également une offre promotionnelle sur un billet aller-retour, « Annaba-Istanbul », en classe

économique, à partir de 38 083 DZD. Air Algérie indique sur son site Internet que le billet n'est pas remboursable.

Algérie Poste relance le service de location de boîte postale

Algérie Post annonce, sur sa page facebook, qu'elle offre à ses clients la possibilité de louer une boîte aux lettres privée au niveau des bureaux de poste pour recevoir leurs lettres en toute garantie et sécurité. Elle met également, pour plus d'informations, un numéro de service client 1530. En août dernier, Algérie Poste avait publié un communiqué informant ses clients qu'ils peuvent louer des boîtes postales dans les bureaux de poste. Ce service permet de recevoir les courriers en toute sécurité et confidentialité. Les boîtes postales sont disponibles pour les personnes physiques et morales, avec un tarif annuel de 1 000 DA pour les particuliers et de 4 200 DA pour les entreprises. Les clients souhaitant que leurs correspondances soient classées doivent mentionner les noms des autres souscripteurs sur leur demande et régler 20% du montant de l'abonnement pour chaque personne supplémentaire, avec un maximum de cinq souscripteurs. Le service de garde du courrier permet aux particuliers, ainsi qu'aux titulaires de boîtes postales et aux établissements commerciaux, de conserver temporairement leur courrier lorsqu'ils sont absents. Cette option est utile pour ceux qui s'absentent jusqu'à trois mois. Le coût de ce



service est fixé à 400 DA par demande, selon le journal officiel de la République Algérienne N°63 du 22/10/2014. La poste restante est une solution idéale pour recevoir vos courriers dans le bureau de poste de votre choix.

En cas de changement d'adresse, Algérie Poste propose également un service de réexpédition du courrier, avec des tarifs de 350 DA pour une période allant jusqu'à trois mois et de 700 DA pour une période prolongée jusqu'à un an.

Le CPA fait revivre l'histoire des anciens billets de banque

Le Crédit populaire d'Algérie (CPA) offre un voyage dans le passé avec des illustrations en image et en informations sur les anciens billets de banques et pièces de monnaie qui existaient dans les années 60 et 70 en Algérie.

Chaque détail de ces billets est un rappel de nos traditions.

En 1964, le Dinar Algérien est créé à la faveur d'un décret présidentiel et la Banque Centrale d'Algérie met en circulation la même année la première série de billets comptant 4 coupures de billets de banque. Cette série illustre des paysages des régions du nord et du sud du pays. "Découvrez un morceau d'histoire avec le billet de 5 dinars, émis en 1970 par la Banque centrale, ce billet symbolise la culture de la population targui et illustre également des derricks de pétrole et des canalisations de pétrole symboles de la richesse du sous sol algérien", indique le CPA. Le billet de 100 dinars, édition 1964, représente le symbole de l'activité économique et du développement urbain en Algérie. Le billet de 50 dinars, édition 1964, met à l'honneur les vastes étendues du Sud algérien. Entre dunes et montagnes, il illustre la beauté sauvage du



Sahara et la vie nomade. Une invitation à explorer la richesse de la nature de notre pays. Le billet de 5 dinars, édition 1964, nous rappelle la richesse de nos paysages naturels. En 1970, une deuxième série de billets de banque a été mise en circulation. Cette série a été émise lors d'une étape charnière dans le développement

économique du pays, et fait référence aux deux leviers économiques de la décennie, à savoir la révolution agraire et le lancement de la machine industrielle. Cette série est marquée par la touche artistique, de celui qui a été reconnu comme étant l'un des fondateurs de la peinture moderne, l'artiste M'hamed Issiakhem.

Semaine mondiale de lutte contre la résistance aux antibiotiques (RAM)

Chaque année, l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) célèbre la semaine mondiale de lutte contre la résistance aux antibiotiques (RAM) du 18 au 24 novembre.

Cette semaine vise à rappeler le risque

que représente la RAM et la nécessité de mener des actions coordonnées pour lutter contre cette pandémie silencieuse.

L'émergence de Bactéries Multi Résistantes (BMR) a pour principale cause le mésusage des antibiotiques. Le rôle des

laboratoires de microbiologie est essentiel dans la détection, l'alerte, la surveillance et l'étude des mécanismes de résistance des bactéries aux antibiotiques.

Depuis 25 ans, le Réseau national de sur-

veillance de la résistance aux antibiotiques (AARN), coordonné par l'équipe de l'Institut Pasteur d'Algérie, publie régulièrement les données annuelles de la RAM au niveau national.

L'EXPRESS

Quotidien national
d'information édité par la
SARL ADRA COM

Adresse : Maison de la presse
Abdelkader Safir,
02 Rue Farid Zouiouache,
Kouba, Alger
Tel/Fax administration
et publicité: 023.70.99.92

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION:
ZAHIR MEHDAOUI

redaction@l'expressquotidien.dz
www.l'expressquotidien.dz

TEL/FAX: 023.70.99.92

Directeur
de l'administration
et des finances
NOURDINE BRAHMI
Service-pub@l'expressquotidien.dz

Impression SIA
Alger Bab Ezzouar

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À:
L'Entreprise Nationale
de communication d'Édition
et de Publicité»

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

SECTEUR DE L'HYDROGÈNE VERT

Sonatrach et « John Cockerill » explorent des pistes de partenariat

Le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu une réunion avec une délégation de la société belge "John Cockerill", et ce, en marge de la participation du groupe public à la semaine européenne de l'hydrogène qui se tient du 18 au 22 novembre à Bruxelles.



Cette rencontre s'est déroulée au niveau du stand Algérie en présence de l'ambassadeur d'Algérie à Bruxelles, Mohamed Amine Bencherif, ainsi que des cadres dirigeants du groupe, a indiqué mardi Sonatrach dans un communiqué. Les discussions ont porté sur les opportunités de développement d'un partenariat futur dans le secteur de l'hydrogène vert, précise la même source. Lors de cette réunion, M. Hachichi a exposé la stratégie algérienne de développement de cette filière, soulignant le potentiel considérable de l'Algérie dans ce domaine. Il a également précisé que l'Algérie, notamment à travers la compagnie nationale Sonatrach, tend à jouer un rôle de premier plan dans la production de l'hydrogène vert, en s'appuyant sur ses vastes ressources en énergies renouvelables, sa position stratégique et son expertise reconnue dans le domaine de l'énergie, la plaçant comme un partenaire de premier plan pour approvisionner le marché européen en

cette énergie propre. M. Hachichi a présenté, par ailleurs, la nouvelle stratégie Climat de Sonatrach qui vise à réduire les émissions de gaz à effet de serre, à élever le niveau d'intégration des énergies renouvelables, ainsi qu'à développer des solutions pour capter le carbone dans les sources naturelles et technologiques. Cette stratégie vise l'atteinte d'un équilibre entre les émissions et leur absorption par les puits de carbone, selon la même source. A cette occasion, la société "John Cockerill" spécialisée dans le développement de solutions technologiques pour les énergies renouve-

lables, notamment dans la fabrication d'électrolyseurs destinés à la production d'hydrogène vert, a présenté ses dernières solutions, innovations et services de production, de transport et de commercialisation dans ce domaine, ajoute le communiqué. A noter que "John Cockerill" est une entreprise belge basée à Seraing près de Liège, reconnue pour son expertise en ingénierie et en maintenance. Elle est aussi "pionnière" dans les domaines de la technologie et de l'innovation. Ses activités couvrent un large éventail de solutions technologiques dans les secteurs de l'hydrogène, de

l'énergie, de l'industrie, de l'environnement et des infrastructures, selon le communiqué de Sonatrach. La participation du groupe Sonatrach à la semaine européenne de l'hydrogène, vise à renforcer la coopération avec les partenaires étrangers et à échanger sur les domaines liés au développement de l'hydrogène et des énergies renouvelables, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique et à soutenir le développement durable. Cette participation reflète "l'engagement de Sonatrach à investir dans l'industrie de l'hydrogène dans le cadre de sa stratégie de transi-

tion énergétique visant à renforcer la place des énergies renouvelables dans son mix énergétique et à réduire son empreinte carbone", est-il souligné dans le communiqué. Par ailleurs, le PDG de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu mardi une réunion avec la représentante de l'Agence allemande de coopération internationale pour le développement "GIZ", accompagnée du représentant de la Chambre algéro-allemande d'industrie et de Commerce "AHK", et ce, en marge de sa participation à la Semaine européenne de l'hydrogène organisée à Bruxelles, du 18 au 22 novembre en cours. Lors de cette rencontre, tenue en présence des cadres dirigeants de Sonatrach, les échanges ont porté sur les perspectives de coopération algéro-allemande concernant les projets relatifs à l'hydrogène vert et aux énergies renouvelables dans lesquels l'agence GIZ est impliquée, selon un communiqué du groupe public. La participation du groupe Sonatrach à la Semaine européenne de l'hydrogène vise à renforcer la coopération avec les partenaires étrangers et à échanger sur les domaines liés au développement de l'hydrogène et des énergies renouvelables, contribuant ainsi à accélérer la transition énergétique et à soutenir le développement durable.

R.E

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION ROUTIÈRE

2 morts et 154 blessés en 24 heures

Deux personnes sont décédées et 154 autres ont été blessées dans des accidents de la circulation survenus au cours des dernières 24 heures à travers le pays, indique mercredi un communiqué de la Protection civile. Par ailleurs, les équipes de la Protection civile sont intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 5 personnes incommodes par le monoxyde de carbone, émanant d'appareils de chauffage à l'intérieur de leurs domiciles respectifs dans les wilayas de Jijel et Médéa, ajoute la même source. En outre, les éléments de la Protection civile, spécialisés dans le sauvetage en milieu périlleux, ont porté secours à 3 personnes coincées dans un ravin à Boghni, dans la wilaya de Tizi-Ouzou, note le communiqué

DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE EXTÉRIEUR

Les banques appelées à s'y impliquer

Les participants à un forum international organisé mardi au Centre universitaire de Tipasa, ont affirmé que la réussite dans le commerce extérieur requiert un système bancaire développé et solide. Dans leurs interventions à ce 1er premier forum international sur "Le développement des techniques de commerce extérieur dans les banques à la lumière de la technologie financière (Fintech)", des experts économiques ont appelé les établissements bancaires et financiers à accompagner les efforts des pouvoirs publics visant la promotion et l'encouragement du commerce extérieur, par l'usage des technologies modernes dans le système bancaire. Ils ont estimé que la création du ministère du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations au titre du remaniement ministériel opéré hier lundi par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, "est une confirmation de la déter-

mination des pouvoirs publics à développer les exportations hors hydrocarbures". Dans une déclaration à l'APS en marge de ce forum, l'expert économique, Farid Kourtel, a souligné que la création d'un ministère dédié au commerce extérieur et à la promotion des exportations "devrait fortement contribuer au développement du secteur, de manière à instaurer un développement qualitatif dans les transactions et la gestion du secteur et partant assurer de meilleurs rendements à l'économie nationale". "C'est également une réaffirmation de la volonté des autorités supérieures du pays de développer le secteur du commerce extérieur et de réformer le système bancaire qui a constitué l'un des axes de la campagne électorale du président Abdelmadjid Tebboune, lors de sa candidature à un 2e mandat présidentiel", a-t-il ajouté, appelant les établissements bancaires à accompagner les efforts des pouvoirs publics dans ce

domaine. L'expert économique a, en outre, exhorté les établissements bancaires à revoir leurs outils et techniques de travail de manière à être au diapason des évolutions en cours en matière de technologie financière de par le monde. "Il s'agit notamment de l'usage de la numérisation qui confère rapidité et flexibilité dans le traitement des dossiers et des transferts financiers, tout en axant sur la formation continue des ressources humaines de manière à améliorer les moyens de lutte contre la bureaucratie et consacrer plus de transparence", a-t-il expliqué. A son tour, la présidente de ce forum scientifique, Meriem Boukabous, a rappelé les efforts de l'Algérie pour développer le système bancaire afin d'accélérer le rythme de sa croissance économique, à travers l'introduction de nombreuses réformes, dans le secteur du commerce extérieur notamment, et la diversification de l'économie hors hydro-

carbures. Elle a considéré que le commerce extérieur est l'un des plus importants moyens pour stimuler le développement et consacrer la stabilité économique. "Les développements technologiques en cours, notamment concernant les technologies financières, dites + fintech+, imposent aux banques algériennes d'être au diapason de ces évolutions visant à accélérer et faciliter le transfert des fonds entre les banques et les particuliers, notamment concernant les exportateurs et les importateurs", a-t-elle ajouté. Ce forum se poursuivra mercredi, avec des débats sur de nombreux thèmes liés, entre autres, à "La relation entre la technologie financière et le secteur du commerce extérieur" et "Les systèmes et mécanismes qui contribuent au développement des banques dans le domaine du commerce extérieur.

Avec APS

POUR PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES MÉNAGES Appel à mieux contrôler les prix des produits agricoles

La part du budget des ménages consacrée à l'alimentation a relativement diminué au cours des dix dernières années, mais elle demeure néanmoins élevée, selon le Pr. Ali Daoudi, enseignant-chercheur à l'École supérieure d'agronomie. Il appelle, à ce propos, à un meilleur contrôle des prix des produits agricoles afin de permettre aux ménages algériens de préserver leur pouvoir d'achat.



« En 2011, la part du budget allouée à la consommation alimentaire était de 41 %. Selon une étude réalisée par l'ONS en 2022, cette part a reculé à 34 % », indique M. DAUDI lors de son intervention dans l'émission L'Invité du jour sur la Chaîne 3 de la Radio algérienne. Il estime que cette baisse reflète une certaine évolution, mais elle reste bien au-dessus de celle observée dans les pays développés, où les ménages consacrent en moyenne 7 à 8 % de leurs revenus à l'alimenta-

tion. « Dans ces pays, explique-t-il, la sensibilité aux variations de prix est très faible, tandis qu'en Algérie, elle est très marquée. Lorsqu'un ménage consacre une part importante de son budget à la consommation (34 % en moyenne, et jusqu'à 40 % pour les foyers à faibles revenus), une variation de 3 à 5 % des prix des produits alimentaires entraîne une réduction significative du pouvoir d'achat. » Bien que les prix

des produits de consommation courante soient relativement stables en raison de la politique de subventions, ceux des produits agricoles (fruits, légumes, viandes) suivent une tendance à la hausse depuis plusieurs années, déplore M. Daoudi.

« Après avoir consulté les chiffres de l'ONS sur l'évolution des prix, j'ai constaté une évolution significative. Entre septembre 2023 et septembre 2024, la hausse des prix des

produits agricoles s'élève à 4,3 % », souligne-t-il. Il attribue ce phénomène à des choix d'orientation des agriculteurs, qui privilégient certaines cultures en fonction de leurs prévisions basées sur les anticipations des prix de vente et des coûts de production. Un autre facteur expliquant cette fluctuation des prix est la stagnation, voire la baisse, « des superficies consacrées à la culture maraîchère », observe l'in-

tervenant de la Chaîne 3. Il s'appuie sur les chiffres du ministère de l'Agriculture, qui révèlent une tendance à la réduction de la superficie totale dédiée à cette culture. Cette diminution, selon lui, est « préoccupante », surtout si l'on prend en compte l'évolution démographique de l'Algérie. « En 2012, on disposait de 120 m² de terres irriguées et cultivées par citoyen, et aujourd'hui, nous en avons seulement 90 m² par citoyen », précise-t-il.

Pour y remédier, l'enseignant propose d'étendre les zones cultivées, notamment dans le sud, tout en prônant une transformation structurelle et technologique du mode de production afin de compenser la baisse des superficies par un gain de productivité.

M. Daoudi appelle, par ailleurs, à la réalisation « d'une grande enquête » sur le modèle de consommation des Algériens, afin de mieux comprendre les besoins réels de la population en matière d'alimentation et ainsi mieux orienter la production agricole.

R.E

PORT D'ORAN

Plus de 8 millions de tonnes de marchandises enregistrées en 2024

Le port d'Oran a enregistré le traitement de 8.351.914 tonnes de marchandises diverses au cours des neuf premiers mois de cette année, soit une augmentation de 7% par rapport à la même période de 2023, équivalent à 517.516 tonnes, selon ce qu'a indiqué à l'APS, le conseiller du PDG, Fasla Mahmoud Jawad. Concernant les exportations hors hydrocarbures, la majorité concerne 1.723.235 tonnes de clinker, 287.639 tonnes de ciment et 10.759 tonnes de

fers. Le mouvement des marchandises solides dans le port comprenait également le traitement de l'équivalent de 6.413.313 tonnes, une augmentation estimée à 15% par rapport à la même période de l'année dernière. Les céréales de toutes sortes occupent la première place des marchandises importées, à hauteur de 2.518.798 tonnes, outre l'importation de 1.451.467 tonnes d'aliments pour bétail. Le volume des marchandises liquides a atteint

194.611 tonnes, dont les huiles végétales destinées à l'exportation, tandis que le volume des marchandises diverses (exportation et importation) a atteint 1.743.990 tonnes. Le port d'Oran a enregistré une augmentation de l'activité des conteneurs de 19%, puisque 210 002 conteneurs ont été traités au cours des neuf mois de l'année 2024, contre 176 087 conteneurs au cours de la même période de l'année dernière, tandis que le poids net des marchan-

dises à l'intérieur des conteneurs est passé de 1 065 511 tonnes en (9 mois de 2023) à 1 096 tonnes 173 tonnes au cours des 9 mois de cette année. Concernant le trafic de passagers, le même port a enregistré 194.602 passagers et 72.994 véhicules au cours des neuf premiers mois de cette année, enregistrant une baisse de 2,36 pour cent et une augmentation de 18,62 pour cent, respectivement, comme il a été mentionné.

I.B.

POUR AMÉLIORER LA QUALITÉ DES DONNÉES

Nécessité de moderniser les systèmes de l'ONS

Le ministre des Finances, Laaziz Faïd, a affirmé mardi à Alger, le début de la modernisation des systèmes de l'Office national des statistiques (ONS), en vue d'améliorer la qualité des données fournies, et de contribuer ainsi, à l'élaboration des politiques futures. Dans une allocution prononcée à l'occasion d'une journée d'information organisée au siège du ministère, M. Faïd a précisé, selon l'APS, que "des mesures concrètes ont récemment été prises pour moderniser les systèmes de l'ONS et ses moyens, en vue de fournir des données statistiques précises et transparentes", ajoutant que "ces données, aident, non seulement, à prendre des décisions en temps réel, mais ont également un impact positif sur l'élaboration des politiques futures, tout en assurant une base de données solide en faveur des différents secteurs". Le ministre a, dans ce contexte, mis en avant le rôle de l'ONS sur lequel s'appuie le ministère des Finances pour concevoir les politiques financières et économiques, ce qui reflète l'engagement

commun à renforcer l'action complémentaire des institutions de l'Etat, et à orienter les efforts vers la réalisation des objectifs de développement. L'importance de l'ONS, en tant qu'organe central chargé de fournir et publier des données et statistiques à caractère socioéconomiques, se manifeste, selon le ministre, à travers la qualité des conclusions escomptées, notamment en matière de recensement général, de données démographiques ou encore de données statistiques sur les dépenses de consommation et le niveau de vie des ménages. A cette occasion, le M. Faïd a appelé les cadres et les fonctionnaires de l'ONS à "travailler d'arrache-pied en vue de répondre aux attentes liées au renforcement des capacités du ministère des Finances en matière de prospective, afin que l'Algérie puisse établir des prévisions fiables concernant l'évolution du développement socio-économique aux moyen et long termes au profit des politiques publiques". Le ministre a souligné l'importance de prioriser les opéra-

tions de rattrapage concernant la collecte des données statistiques, l'amélioration de leur fiabilité et l'élargissement de la couverture géographique des annexes de l'Office sur le territoire national. M. Faïd a présenté ses remerciements au président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, pour la confiance renouvelée en sa personne en vue de poursuivre sa mission à la tête du ministère des Finances, se disant conscient de "la responsabilité envers les citoyens pour relever les défis et concrétiser tous les engagements du deuxième mandat". Il a exprimé en outre sa conviction quant au "dévouement de tout le secteur pour y parvenir". Pour sa part, le directeur général (DG) de l'ONS, Moussa Mahdjoubi a annoncé le lancement d'un programme, soutenu par la tutelle, visant à renforcer le nombre d'annexes régionales relevant de l'Office sur l'ensemble du territoire national afin d'améliorer la qualité des données de terrain, ainsi qu'à renforcer les ressources humaines au niveau de l'Office, en

recrutant un plus grand nombre de spécialistes en la matière. Le DG a en outre rappelé la stratégie nationale de la statistique 2024-2028, qui repose notamment sur le renforcement des infrastructures technologiques et de la formation en statistique, ainsi que la diversification de la coopération nationale, internationale et régionale. Le responsable a également souligné la nécessité d'œuvrer à sensibiliser davantage à l'importance des données statistiques, de renforcer le cadre juridique, d'élargir la couverture géographique et de moderniser les structures. A rappeler que cette Journée d'information a été organisée à l'occasion de la Journée africaine de la statistique, célébrée le 18 novembre de chaque année depuis 1993. L'ONS avait organisé, lundi dernier, des portes ouvertes au niveau de son siège pour sensibiliser l'opinion publique à l'importance et au rôle des statistiques dans l'élaboration des politiques publiques.

DERMATOSE NODULAIRE

Lancement de la vaccination des bovins à Médéa

La Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale affectant uniquement les bovins et non transmissible aux êtres humains. La maladie est provoquée par des insectes (mouches-moustiques ou tiques) et ses symptômes sont la fièvre et des nodules sur la peau, les muqueuses et les organes internes de l'animal infecté.

L'opération de vaccination des bovins contre la Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) a été lancée, lundi dernier, à travers les communes de Médéa, pour une durée d'un mois, a-t-on appris auprès de la direction locale des services agricoles (DSA). Cette campagne de vaccination vise à assurer la protection sanitaire du cheptel bovin local et à freiner la propagation de cette maladie au niveau des exploitations d'élevage de la wilaya, a fait savoir le DSA, Mahieddine Belhimer. M. Belhimler a fait part, dans ce contexte, de la réception d'un lot composé de 20.000 doses de vaccins contre la Dermatose nodulaire contagieuse dont une partie a été déjà livrée aux équipes vétérinaires affectées à la campagne de vaccination. Des vétérinaires publics et privés sont mobilisés pour l'opération qui s'étalera jusqu'au 13 décembre prochain, a-t-il dit, assurant que toutes les dispositions ont été prises afin de garantir la réussite de la vaccination. La chambre locale de l'agricul-



ture a invité, pour sa part, les éleveurs de bovins à adhérer à cette campagne et à participer, ainsi, aux efforts déployés par les services vétérinaires visant à la protection de la richesse animale de la wilaya. La Dermatose nodulaire contagieuse (DNC) est une maladie virale affectant unique-

ment les bovins et non transmissible aux êtres humains. La maladie est provoquée par des insectes (mouches-moustiques ou tiques) et ses symptômes sont la fièvre et des nodules sur la peau, les muqueuses et les organes internes de l'animal infecté, a-t-il rappelé.

CONSTANTINE

Recrutement de 150 agents paramédicaux

Le secteur de la Santé s'est renforcé dans la wilaya de Constantine par le recrutement de 150 nouveaux agents paramédicaux, qui ont rejoint leurs postes dans différents établissements de santé publique, a-t-on appris lundi auprès de la Direction de la santé et de la population (DSP). Ce nombre d'agents paramédicaux a permis cette année de couvrir le déficit enregistré en la matière dans la wilaya et d'atténuer la pression exercée sur les structures sanitaires, a indiqué le chargé de communication et d'information de la DSP, Amir Aidoune. Il s'agit, entre autres de 60 infirmiers ayant été répartis, sur les services de santé publique, de 49 sages-femmes, et 25 spécialistes manipulateurs des équipements médicaux, a souligné la même source. Les nouveaux agents paramédicaux recrutés ont reçu une formation d'au moins 4 ans, à l'Institut National de Formation Supérieure Paramédicale de Constantine, a précisé, M. Aidoune, qui a rappelé que plus de 400 agents paramédicaux, avaient été recrutés dans la même wilaya entre 2022 et 2023.

OLÉICULTURE À M'SILA

2,5 millions de litres d'huile d'olive attendus

Une production de 2,5 millions de litres d'huile d'olive est attendue, cette année, dans la wilaya de M'sila. C'est ce qu'a indiqué le responsable de l'information à la direction des Services agricoles (DSA), Hachemi Benyounes. Ce volume d'huile sera obtenu à la faveur de la trituration d'environ 175.000 quintaux d'olives, a indiqué M. Benyounes, ajoutant que la production attendue pour cette saison sera en augmentation de 500.000 litres par rapport à 2023. Selon la même source, cet accroissement de la production s'explique par «l'entrée en production récemment de plusieurs exploitations oléicoles et l'augmentation de la quantité d'olives destinées à la trituration». M. Benyounes a également précisé que la production d'huile d'olive sera réalisée grâce à l'exploitation de 17 pressoirs dans la wilaya de M'sila, dont deux sont entrés en service en 2024, situés dans les communes d'Ouled Sidi Brahim et de Magra. La superficie plantée en oliviers dans cette wilaya est de l'ordre de 9.800 hectares, produisant 183.000 quintaux d'olives, a révélé le responsable de la communication de la DSA.

70^E ANNIVERSAIRE DU DÉCLENCHEMENT DE LA GLORIEUSE RÉVOLUTION DE LIBÉRATION

Lancement des journées culturelles et historiques de Mascara

Les activités de la première édition des Journées culturelles et historiques, placées sous le thème «Gloires de Novembre», ont débuté, lundi à la Maison de la culture Abi Ras En-Naciri à Mascara, dans le cadre des célébrations du 70^e anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution de libération. La journée inaugurale de cet événement, organisée par la Maison de la culture, a été marquée par des expositions de livres, de photographies et de documents mettant en lumière l'histoire de la Révolution de Novembre, ainsi que des figures historiques ayant planifié le déclenchement de la glorieuse

Guerre de libération nationale, à l'instar de Mostefa Ben Boulaïd, Mohamed Boudiaf, Krim Belkacem, Didouche Mourad et Larbi Ben M'hidi. Un stand a été également consacré à l'exposition de maquettes représentant des lieux historiques liés à la résistance de l'Emir Abdelkader contre les forces d'occupation française de 1832 à 1841. Parmi ces sites figurent le Poste de commandement (Pc) «Dar El-Quiada», la Mahkama (tribunal) créée par le fondateur de l'Etat algérien moderne, ainsi que l'arbre Derdara (Ghriss) où eut lieu le premier serment d'allégeance au jeune Emir Abdelkader ibn Mohieddine.

Le programme de cet événement, qui s'étalera sur six jours, comprend aussi des conférences sur divers thèmes liés à l'histoire de la glorieuse Révolution, devant être animées par des universitaires. Des chants patriotiques interprétés par les membres de l'association Alwane de la musique traditionnelle de Mascara, figurent également au programme, ont fait savoir les organisateurs. A cette occasion, des films documentaires seront projetés, mettant en avant l'histoire de la Révolution de libération ainsi que le parcours militant de plusieurs martyrs et moudjahidine, selon la même source.

JOURNÉES DE L'ENFANT POUR L'ÉDUCATION INTERACTIVE

Oran accueille la 3^e édition du 25 au 30 novembre

Le Palais des expositions d'Oran accueillera la troisième édition des Journées de l'enfant pour l'éducation interactive «Khotwatic» du 25 au 30 novembre en cours. Cette manifestation, organisée par l'agence «Win Advents», en collaboration avec la direction locale de l'Éducation et dédiée aux élèves du cycle primaire, permettra aux enfants accompagnés de leurs parents de participer à des ateliers innovants et activités pédagogiques, ainsi qu'à accéder gratuitement à des espaces éducatifs et de découverte,

selon les organisateurs. Le programme de cette édition s'articule autour de six thématiques conçues sous forme de villages pédagogiques, à savoir santé et sport, environnement, alimentation saine, métiers de l'avenir, arts et créativité, ainsi que des activités visant à développer les aptitudes physiques et intellectuelles des enfants. Des conférences et des rencontres seront également organisés à l'intention des parents, abordant des mécanismes et des méthodes d'éducation positive ainsi que d'autres sujets liés à la parentalité,

selon les organisateurs. A noter que ces activités seront ouvertes à tous et l'entrée sera gratuite. Pour rappel, la deuxième édition des Journées de l'enfant pour l'éducation interactive «Khotwatic», organisée l'année dernière à Oran, avait attiré près de 20 000 visiteurs, principalement des enfants accompagnés de leurs parents. Plus de 100 écoles des wilayas d'Oran, Sidi Bel-Abbès, Mostaganem, Tlemcen et Mascara avaient participé à l'événement, initié en coordination avec la direction de l'Éducation.

MÉDÉA

DE NOUVEAUX ÉQUIPEMENTS POUR LES EPSP

Les établissements publics de santé de proximité (EPSP) de la wilaya de Médéa se sont dotés récemment de divers équipements et matériel médicaux visant à assurer une meilleure prise en charge des patients, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de la santé. Le renforcement des moyens de travail du personnel médical et

paramédical a concerné les EPSP de Médéa, Chellalet-El-Adhaoura et Ain-Boucif, a fait savoir le directeur local de la santé, Mohamed Zohir Hadj Sadok. L'opération d'équipement a été financée sur le budget propre des EPSP et elle a porté sur l'acquisition d'appareils de radiologie, de photothérapie, de cou-

veuses, du matériel pour les laboratoires d'analyses médicales, ainsi que de la literie et divers autres consommables, a-t-il ajouté. D'autres établissements publics de santé de proximité seront également touchés par cette opération appelée à garantir une meilleure qualité de service et faciliter le travail du personnel médical, a conclu Mohamed Zohir Hadj Sadok.

JOURNÉE MONDIALE DE L'ENFANCE

Plus de 160 millions d'enfants dans le monde travaillent au lieu d'aller à l'école

"28 % des enfants âgés de 5 à 11 ans et 35 % des enfants âgés de 12 à 14 ans qui travaillent sont exclus du système éducatif" dans le monde. Des chiffres mis en avant à l'occasion de la journée mondiale de l'enfance célébrée le 20 novembre, commémorant le 35e anniversaire de l'adoption de la Convention relative aux droits de l'enfant.

Amel B

Environ 160 millions d'enfants dans le monde sont privés de leur droit à l'éducation et travaillent de longues heures dans les champs agricoles, les mines et les usines industrielles pour un salaire dérisoire et dans des conditions difficiles. L'Afrique subsaharienne, la Chine, l'Inde et les Amériques figurent parmi les régions où le nombre d'enfants travailleurs est le plus élevé, 89,3 millions d'entre eux étant de jeunes enfants âgés de 5 à 11 ans et 35,6 millions appartenant à la tranche d'âge des 12-14 ans. Ce sont les chiffres révélés, à l'occasion de la Journée mondiale des droits de l'enfant, le 20 novembre. Cette journée marque l'anniversaire de la Convention internationale des droits de l'enfant adoptée le 20 novembre 1989

par l'Assemblée Générale des Nations Unies. Une date incontournable qui invite le monde entier à se mobiliser pour la cause des enfants et soutenir les actions de l'UNICEF. Selon la définition de l'Organisation internationale du travail (OIT), le travail des enfants est un travail qui empêche les enfants de vivre leur enfance, qui diminue leur potentiel et leur dignité, et qui affecte négativement leur développement mental et physique. Un rapport publié conjointement avec l'OIT indique que le nombre d'enfants qui travaillent a augmenté de 8,4 millions, en particulier sur la base de 2020-2024, pour atteindre plus de 160 millions dans le monde. Environ 28 % des enfants âgés de 5 à 11 ans et 35 % des enfants âgés de 12 à 14 ans qui travaillent sont malheureusement exclus des processus éducatifs et



ne peuvent pas aller à l'école." Le travail des enfants les empêche d'aller à l'école. Les travaux lourds et longs que les enfants doivent effectuer en même temps que leur école sont considérés comme du travail des enfants. Dans sa pire forme, le travail des enfants est celui qui les réduit en esclavage, les sépare de leur famille, les expose à des maladies graves et les oblige à se retrouver seuls dans les grandes

villes à un âge précoce. Le travail des enfants a augmenté avec la révolution industrielle et les habitudes de consommation induites par le capitalisme, et que les conditions de travail et de sécurité des enfants sont bien pires que celles des adultes. Il faut dire que la responsabilité du travail des enfants n'incombe pas seulement aux pays qui emploient ces enfants. Les consommateurs qui savent où ces

produits sont fabriqués et qui restent silencieux dans la frénésie de la consommation ont également leur part de responsabilité dans le travail des enfants. De même, les grandes entreprises qui ferment les yeux sur le travail des enfants afin de réduire les coûts de production. Il faut savoir que les entreprises mondiales investissent dans des régions où le travail des enfants est répandu afin de réduire les coûts, ce qui conduit malheureusement à une augmentation de ces taux. Les normes fixées par l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) en matière de travail des enfants sont ignorées pour des raisons de coûts. Les enfants sont employés dans des ateliers illégaux ou dans des zones non contrôlées dépourvues de droits du travail. Les zones franches de production créées dans le cadre des politiques néolibérales alimentent également ce problème. Il existe plus de 5 400 zones économiques spéciales dans plus de 150 pays à travers le monde, en particulier en Chine, en Inde et aux États-Unis, et la plupart de ces zones font partie de celles où le travail des enfants est intense.

A.B

UNE ÉTUDE SE PENCHE SUR CETTE QUESTION

Pourquoi certains sont allergiques à tout et d'autres à rien ?

En matière d'allergies, tout le monde n'est pas logé à la même enseigne. Certains sont atteints de rhumes des foins quatre mois de l'année ou gonflent comme des ballons de baudruche à la moindre piqure d'insecte quand d'autres ne connaîtront jamais ces désagréments. Mais pourquoi donc ? c'est ce que nous explique un article paru sur le site Top santé. Dans une nouvelle étude, dont les résultats sont parus le 4 septembre dans la revue Nature, des chercheurs ont identifié la voie par laquelle les cellules immunitaires et nerveuses interagissent et provoquent ces différences. A terme, leurs découvertes pourraient ouvrir la voie à une nouvelle approche thérapeutique pour prendre en charge les allergies. Dans le passé, l'auteure principale de cet article, le Dr Caroline Sokol, et son équipe, avaient déjà montré que le système nerveux sensoriel de la peau, surtout les neurones en cause dans les démangeaisons, détectent directement les allergènes. Et ce grâce à une activité protéase. Il s'agit d'un processus enzymatique partagé par de nombreux allergènes. A partir de là, les chercheurs ont émis l'hypothèse que les cellules immunitaires innées pourraient établir un « seuil » dans les neurones sensoriels pour la réactivité aux allergènes et que l'activité des cellules pourraient aider à identifier quelles personnes sont les plus à risque de développer des allergies.

UNE VOIE DE SIGNALISATION STIMULANT LA PRODUCTION DE CERTAINES MOLÉCULES

Ici, les scientifiques ont réalisé différents séquençages génétiques et analyses cellulaires pour identifier les mécanismes en jeu. Ils ont ainsi pu découvrir qu'un type de cellules immunitaires spécifiques, les cellules GD3, produisait une molécule appelée IL-3 en réponse à des déclencheurs environnementaux incluant les microbes qui vivent normalement sur la peau. Dans le détail, IL-3

agit directement sur un sous-ensemble de neurones sensoriels qui entraîne des démangeaisons pour amorcer leur réactivité à des niveaux mêmes faibles d'allergènes protéases. Ces derniers viennent de sources communes comme les acariens, les moisissures ou encore les insectes. L'IL-3 rend les nerfs sensoriels plus réactifs aux allergènes en les amorçant sans provoquer directement de démangeaisons.

Ce processus implique une voie de signalisation stimulant la production de certaines molécules et conduisant au début d'une réaction allergique, ont découvert les chercheurs. Ces derniers ont ensuite effectué des expériences supplémentaires sur des souris. Ils ont alors pu observer que l'élimination des cellules IL-3 ou GD3 ainsi que le blocage de leurs voies de signalisation en amont rendaient les animaux résistants aux démangeaisons et à la capacité d'activation immunitaire des allergènes. Le type de cellules immunitaires des souris étant semblable à celui des humains, ces résultats pourraient expliquer le procédé en place dans les allergies humaines, avancent les chercheurs. « Nos données suggèrent que cette voie est également présente chez l'homme, ce qui soulève la possibilité qu'en ciblant la voie de signalisation médiée par l'IL-3, nous puissions générer de nouveaux traitements pour prévenir une allergie, se félicite donc Sokol. Plus important encore, si nous pouvons déterminer les facteurs spécifiques qui activent les cellules GD3 et créent ce circuit médié par l'IL-3, nous pourrions être en mesure d'intervenir sur ces facteurs et non seulement comprendre la sensibilisation allergique, mais aussi la prévenir. »

COMMENT PRENDRE EN CHARGE UNE ALLERGIE ?

A l'heure actuelle, les manifestations des allergies respiratoires sont traitées par antihistaminiques ou par

corticoïdes. La suppression de l'exposition à l'allergène en cause est nécessaire pour éviter la récurrence des manifestations allergiques. A long terme, les individus allergiques sont invités à consulter un allergologue afin de procéder à une désensibilisation progressive.

Concernant les piqûres d'insecte, on parle de manifestation allergique quand le bouton grossit au-delà de 50 mm et qu'il s'accompagne d'un important érythème. La gêne peut durer plusieurs jours à plusieurs semaines.

Si l'allergie est légère (gonflement localisé de la zone piquée, démangeaisons), comme pour les allergies respiratoires, les antihistaminiques en vente libre ou les crèmes à base de corticostéroïdes peuvent soulager. Demandez conseil à votre pharmacien pour choisir le bon produit et savoir comment l'appliquer. Comme pour toute piqûre, lavez délicatement la zone à l'eau et au savon pour prévenir d'une potentielle infection et appliquez ensuite la lotion.

Les cas d'allergies sévères de type Skeeter Syndrome, choc anaphylactique accompagné ou non d'un œdème de Quincke sont heureusement extrêmement rares. Restez cependant vigilant après avoir été piqué. Nausées, vomissements, maux de tête ou chute de tension sont autant de symptômes qui doivent vous encourager à vous rendre aux plus vite aux urgences. Qui plus est, si la zone piquée devient très rouge, chaude au toucher et douloureuse, cela peut vouloir dire que vous êtes infecté. De même si des cloques apparaissent autour de la piqûre et/ou que vous avez de la fièvre. Enfin, si vous développez les symptômes d'une maladie vectorielle, comme Zika ou la dengue, consultez au plus vite.

PRÉVUE AUJOURD'HUI À ALGER

Journée de formation médicale sur les cancers de la prostate et du poumon

Novembre est Bleu pour le cancer de la prostate et Blanc pour le cancer du poumon. A l'occasion du mois mondial de lutte contre ces deux cancers, l'association EL - AMEL CPMC et le service d'Oncologie Médicale CPMC se mobilisent en organisant, sous le parrainage du ministère de la Santé et en collaboration avec la DSP d'Alger, une journée de formation sur les cancers de la prostate et du poumon jeudi 21 novembre 2024, à l'Hôtel Sofitel, à Alger. Cette journée est destinée aux professionnels de la santé afin d'assurer une continuité dans la formation sur les nouveautés scientifiques et médicales dans la prise en charge de ces deux cancers, qui figurent parmi les plus répandus en Algérie. Cette rencontre sera marquée par des présentations animées par d'éminents professeurs et spécialistes en oncologie qui interviendront sur le rôle du médecin généraliste face aux symptômes, à l'épidémiologie jusqu'aux derniers traitements et son implication dans la vulgarisation et la diffusion de l'information sur ces deux cancers qui peuvent être évités grâce à la prévention et au diagnostic précoce.

EN ESPAGNE

Le roi et la reine de retour dans les zones dévastées par les inondations

Plus de 220 personnes ont été retrouvées mortes suite aux inondations en Espagne, notamment dans la région de Valence. Lors de leur première visite, le couple royal avait été hué et contraint d'écourter leur visite, de même que le président de la région de Valence, Carlos Mazón, ainsi que Pedro Sánchez, Premier ministre.



Quinze jours après une première visite compliquée, le roi Felipe VI et la reine Letizia reviennent ce mardi dans les villages dévastés par les inondations meurtrières du 29 octobre. Les recherches des disparus et les opérations de nettoyage continuent. D'après des médias espagnols, ils visiteront trois villages particulièrement touchés : Chiva et Utiel, dans la région de Valence, et Letur, en Castille-La Manche. Ces inondations ont causé la mort d'au moins 227 personnes. Le roi Felipe VI avait déclaré vou-

loir être présent dans les zones sinistrées tout en respectant les rôles de chacun. Le 3 novembre, cinq jours après la catastrophe, Felipe VI et Letizia s'étaient rendus à Paiporta, l'épicentre du drame, avec le Premier ministre Pedro Sánchez et le président régional Carlos Mazón. Leur venue avait déclenché une colère vive : des manifestants avaient hué le cortège et lancé pierres et boue. Face à cette tension, Pedro Sánchez et Carlos Mazón avaient quitté les lieux. Le couple royal était resté, cou-

vert de boue, pour échanger brièvement avec les habitants. Une deuxième visite prévue à Chiva avait été annulée, mais la famille royale avait promis de revenir rapidement. Mardi, Javier Domínguez, un habitant

de Chiva, estimait que le couple royal aurait dû se déplacer plus tôt, même s'il comprend que leur rôle est limité. Selon Vicente Garrido, professeur de droit constitutionnel, ce retour vise à tenir leur promesse. Il pense que

l'atmosphère est plus calme maintenant, malgré la douleur encore très présente. Carlos Mazón, le président régional, a admis des erreurs dans la gestion de la crise. Il a annoncé la nomination de Francisco José Gan Pampols, un général à la retraite, comme vice-président chargé de la reconstruction et de l'élaboration d'un plan de protection pour prévenir d'autres catastrophes. Le général Gan Pampols, né en 1958, a une longue carrière militaire. Il a dirigé l'Académie militaire de Saragosse et participé à des missions en ex-Yougoslavie et en Afghanistan. Pendant ce temps, le Premier ministre Pedro Sánchez, absent pour cause de sommet du G20 au Brésil, devrait présenter son bilan de gestion de la tragédie au Parlement le 27 novembre.

ALLEMAGNE

Un « sabotage » à l'origine des dégâts subis par deux câbles de télécommunications en mer Baltique

Berlin a dénoncé, mardi, un possible acte de « sabotage » après les dommages subis par deux câbles de télécommunications sous-marins en mer Baltique ces derniers jours ; des câbles de fibre optique reliant respectivement la Finlande à l'Allemagne et la Suède à la Lituanie. Ces incidents alimentent les soupçons autour d'un acte volontaire, possiblement attribuable à la Russie, le ministre allemand de la Défense, Boris Pistorius, déclarant, mardi, qu'un sabotage

semblait être à l'origine des dégâts. Personne ne croit que ces câbles ont été coupés par accident (...) Nous devons partir du principe (...) qu'il s'agit de sabotage », a-t-il affirmé en marge d'une réunion des ministres de la Défense de l'Union européenne à Bruxelles. Écartant l'hypothèse d'un incident maritime, il a ajouté : « Je ne crois pas aux versions des ancres (de bateaux) qui auraient par hasard provoqué des dommages sur ces câbles. » Lundi, le

groupe technologique finlandais Cinia avait annoncé la rupture d'un tronçon de 1 200 km du câble sous-marin C-Lion1, reliant Helsinki au port de Rostock, en Allemagne. Une enquête conjointe a été ouverte par les gouvernements allemand et finlandais, qui ont exprimé leur préoccupation dans une déclaration commune, évoquant les risques liés à une « guerre hybride » et à la menace russe. Un second incident a touché le câble sous-marin « Arelion », qui relie l'île sué-

doise de Gotland à la Lituanie, ce qui a conduit le trafic internet à être redirigé, depuis dimanche matin, vers d'autres liaisons internationales. « Nous pouvons confirmer que l'interruption du trafic internet n'a pas été causée par un défaut d'équipement mais par un dommage matériel sur le câble de fibre optique », a précisé Audrius Stasiulaitis, porte-parole de l'opérateur suédois Telia en Lituanie,

ROYAUME-UNI : Les agriculteurs se mobilisent à Londres contre la réforme de la taxe sur les successions

Des milliers d'agriculteurs de tout le Royaume-Uni se sont rassemblés dans le centre de Londres, mardi, pour protester contre la réforme controversée des droits de succession annoncée par le gouvernement dans le budget d'automne du 30 octobre. Cette réforme, qui entrera en vigueur en avril 2026, imposera une taxe de 20% sur les successions pour les exploitations agricoles d'une valeur supérieure à 1 million de livres sterling. Des agriculteurs d'Écosse, d'Irlande du Nord, du Pays de Galles et d'Angleterre se sont rassemblés devant le 10 Downing Street. Ils ont fait valoir que cette réforme menaçait leurs moyens de subsistance, qu'elle pourrait les obliger à vendre leurs terres pour payer les impôts et qu'elle mettait en péril la sécurité alimentaire britannique et l'avenir de la filière agricole. La réforme vise spécifiquement l'abattement sur les propriétés agricoles (APR) et l'abattement

sur les propriétés commerciales (BPR), qui servaient auparavant à atténuer les taxes successorales sur les terres agricoles et autres actifs agricoles. Le département du Trésor a justifié ces changements en affirmant qu'ils n'auraient d'incidence que sur les propriétés les plus riches, soit environ 500 exploitations agricoles, selon les estimations du gouvernement, mais les agriculteurs et les dirigeants du secteur contestent vivement ce chiffre. Le ministère de l'Environnement, de l'Alimentation et des Affaires rurales (Defra) indique que 66 % des exploitations agricoles sont évaluées à plus d'un million de livres sterling, ce qui dément l'affirmation du gouvernement selon laquelle 73 % des demandes d'APR concernent des exploitations situées en dessous de ce seuil. Les agriculteurs affirment que ces chiffres démontrent que le gouvernement a sous-estimé le nombre de

domaines concernés. Le président de la National Farmers' Union (NFU), Tom Bradshaw, a critiqué cette politique, la qualifiant de « mauvais coup » porté à l'agriculture britannique. S'adressant aux 1 800 membres de la NFU réunis à Westminster, dans la perspective de leur action de lobbying auprès des députés, Tom Bradshaw a souligné les conséquences potentiellement dévastatrices de cette politique pour les exploitations familiales. « Le gouvernement ne peut pas me dire qu'il s'agit d'une politique mûrement réfléchie », a-t-il déclaré, ajoutant : « Nous devons nous asseoir avec eux et élaborer un plan qui offre un avenir aux exploitations familiales ». Bradshaw a également évoqué les données du Defra qui montrent que 75 % des entreprises agricoles à vocation commerciale pourraient être affectées de manière significative par le nouveau régime fiscal.

HAÏTI

28 membres de gangs tués par la police et des habitants

La police haïtienne et des habitants de Port-au-Prince ont tué 28 membres de gangs, mardi 19 novembre, après que ces derniers ont lancé une offensive dans plusieurs quartiers de la capitale, a affirmé un porte-parole de la police à l'Agence France-Presse (AFP). Vers 2 heures (heure locale, 8 heures à Paris),

des policiers ont intercepté un camion et un minibus transportant des membres de gangs à Pétienville, une zone aisée de la banlieue de Port-au-Prince, et dans le centre de la capitale, a déclaré à l'AFP le porte-parole adjoint de la police nationale d'Haïti (PNH), Lionel Lizarre.

Lors de ces deux rencontres, la police a ouvert le feu sur les membres des gangs, tuant dix d'entre eux, selon cette même source. Forcés de s'enfuir, les autres ont été poursuivis puis tués par des habitants organisés en groupes d'autodéfense et des policiers. Des cadavres de personnes décrites comme membres de

gangs ont plus tard été brûlés dans une rue de Pétienville, a constaté mardi un photographe de l'AFP. Depuis la semaine passée, Port-au-Prince fait face à une nouvelle flambée de violences provoquées par Viv Ansanm (« vivre ensemble »), l'alliance de gangs formée en février qui est parvenue à renverser le premier ministre Ariel Henry. Cette coalition a lancé ces dernières heures une attaque contre Pétienville et d'autres quartiers de Port-au-Prince comme Bourdon et Canapé vert, après un appel lancé sur les réseaux sociaux par l'un de ses leaders, Jimmy Chérisier, surnommé « Barbecue ». « Nous exigeons la démission du conseil présidentiel de transition (CPT). La coalition Viv Ansanm va utiliser tous ses moyens pour parvenir au départ du CPT », a-t-il déclaré lundi soir.

CHINE

Collision d'une voiture devant une école, «de nombreux» enfants blessés

Une collision devant une école primaire à Changde, dans la province du Hunan, en Chine, a causé de nombreux blessés parmi les enfants, selon la télévision d'État CCTV. L'incident, survenu le 19 novembre, a provoqué une vive émotion à travers le pays. Les autorités n'ont pas encore confirmé si la collision était intentionnelle ou accidentelle. Le conducteur, identifié comme Huang, âgé de 39 ans, a été arrêté par la police. Des vidéos de la scène circu-

lant sur les réseaux sociaux chinois montrent des enfants paniqués et des blessés allongés au sol. Cependant, de nombreuses publications ont rapidement été supprimées, comme c'est souvent le cas dans un environnement numérique étroitement contrôlé en Chine. L'événement a suscité près de 95 millions de vues sur la plateforme Weibo, accompagnées de réactions indignées de la part des internautes.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Le sélectionneur tunisien dérape au sujet des Verts

Le sélectionneur tunisien, Kais Yaâkoubi, a eu des déclarations «calomnieuses» au sujet de la sélection nationale algérienne, en affirmant que les responsables de la FAF payaient fort pour faire venir les joueurs binationaux et qui auraient fait le choix de changer leur nationalité sportive pour porter les couleurs Vert et Blanc.

Marouane A.

Visiblement déçu de concéder une défaite-surprise face à la Gambie, sur le score d'un but à zéro, le sélectionneur des Aigles de Carthage a répliqué que son équipe peinait à obtenir des résultats positifs à cause du manque de moyen financier et logistique dont dispose la sélection tunisienne. Faisant une comparaison «maladroite» avec l'Algérie, il dira que cette dernière met le prix qu'il faut pour ramener des joueurs talentueux à la sélection nationale. «Vous pensez que les binationaux qui intègrent la sélection algérienne à l'instar de Gouiri, Viennent gratuitement ? Un entraîneur de gardiens qui a fait deux CDM avec l'Algérie m'a raconté des choses invraisemblables». Cette révélation lui aurait été faite par un entraîneur des gardiens qui était au sein du staff algérien lors de deux Coupes du Monde. De graves accusations envers la Fédération Algérienne de Football qui supposeraient qu'elle convaincraient les joueurs par des moyens financiers. Toutefois, l'entraîneur des gardiens visé dans ces déclarations, à savoir, Hassan Hadji, est intervenu dans une déclaration à un confrère pour affir-



mer qu'il n'a pas tenu de tel propos avec le sélectionneur tunisien, avec lequel il a eu à collaborer, alors qu'il entraînaient la JS Saoura.

CHIAKHA SAVOURE SA PREMIÈRE CONVOCATION AVEC L'ALGÉRIE

A l'issue de sa toute première trêve internationale avec l'équipe nationale algérienne, Amine Chiakha, jeune attaquant de 18 ans évoluant au FC Copenhague, a partagé un message émouvant sur son compte Instagram. Ce moment

marquant dans sa carrière a été l'occasion pour le joueur d'exprimer sa gratitude et de revenir sur cette expérience unique. « Quelle expérience incroyable j'ai vécue cette semaine ! Rejoindre l'équipe nationale algérienne a toujours été l'un de mes rêves. C'était un honneur de faire mes débuts, un rêve devenu réalité, un moment que je n'oublierai jamais. J'ai tellement appris tout au long de cette semaine et rencontré de nombreuses personnes formidables. Je suis reconnaissant envers ma famille qui a

voyagé pour partager ce magnifique moment avec moi, et je tiens à remercier les supporters algériens pour leur accueil chaleureux et leur soutien extraordinaire », a écrit Chiakha.

Le joueur a eu l'opportunité de faire ses débuts officiels sous le maillot des Fennecs lors du match de qualification pour la Coupe d'Afrique des Nations 2025 contre la Guinée équatoriale à Malabo. Entré en jeu à la 89^e minute à la place de Mohamed Amoura, il n'a eu que quelques instants pour se distinguer dans une rencontre qui s'est soldée par un score de 0-0. Bien qu'il n'ait joué que cinq minutes, sa première apparition marque un tournant décisif, scellant son engagement avec la sélection algérienne après avoir évolué avec les équipes de jeunes du Danemark.

Lors du second match de cette trêve, un amical contre le Liberia à Tizi Ouzou, Chiakha n'a pas eu l'occasion de fouler le terrain, mais il a pleinement profité de l'expérience et de l'environnement au sein du groupe.

M.A.

Les Verts progressent au classement-FIFA

L'équipe nationale de football a connu une progression intéressante au classement-FIFA surtout la zone Afrique du mois de novembre. La large victoire réussie face au

Libéria a permis aux Verts de prendre la quatrième place, alors qu'elle reste à la 37^e place au niveau mondial. Il faut dire que le nul face à la Guinée Equatoriale a empêché

les Fennecs de remonter un peu plus au classement. Le classement-FIFA est très important pour la bande à Petkovic qui devraient être versé dans le chapeau A lors

du tirage au sort de la phase finale de la CAN en cas de classement intéressant, dans le top 5 éventuellement.

M.A.

US BISKRA

Séparation à l'amiable avec Zeghdoud

L'US Biskra, pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football, a annoncé mardi soir avoir trouvé un accord avec l'entraîneur Mounir Zeghdoud, pour une résiliation du contrat à l'amiable. "La direction du club annonce avoir trouvé un accord avec l'entraîneur Mounir Zeghdoud pour une résiliation du contrat à l'amiable. Le Conseil d'administration tient à remercier l'entraîneur et le staff pour les efforts consentis tout au long de la période de leur collaboration", indique l'USB dans un communiqué. L'ancien défenseur international algérien (54 ans), avait rejoint le banc de la formation des "Ziban" en août 2023, en remplacement de Mohamed Boutadjine, après une expérience avec la JS Saoura (2022-2023). L'US Biskra reste sur une mauvaise série de quatre matchs sans victoire en championnat. Lors de la précédente journée, les coéquipiers du capitaine Nacereddine Khoualed se sont inclinés à domicile face à l'ASO Chlef (1-2). "Le club rassure les supporters qu'il avait entamé les démarches pour nommer un nouvel entraîneur dans les prochaines 48 heures. Nous appelons notre public à soutenir l'équipe comme un seul homme, et de continuer à l'encourager pour réaliser une saison exceptionnelle", conclut le communiqué.

LIGUE 1 MOBILIS (10E JOURNÉE)

Choc à Constantine, l'OA pour enchaîner

La 10^e journée de la Ligue 1 Mobilis, étalée sur quatre jours, est marqué par ce choc qui aura lieu au stade Hamlaoui de Constantine et qui opposera le Chabab local à la formation de l'USM Alger, soit deux équipes qui jouent, toutes deux, la carte des premiers rôles et souhaitent donc réussir le meilleur résultat possible. Les Sanafirs qui restent sur une défaite face à l'USM Khenchela souhaitent vite se reprendre et donc l'emporter à domicile devant leurs fans qui se déplaceront, certainement, en force pour soutenir leur équipe favorite. Toutefois, leur mission ne sera pas de tout repos devant une bonne équipe de l'USMA qui carbure à plein régime et qui envisage de tout donner pour revenir avec le meilleur résultat possible de cette sortie périlleuse. De son côté, l'Olympique Akbou qui s'est bien repris lors de la précédente journée en venant à bout du MC Oran à domicile, souhaite enchaîner avec un autre

succès surtout qu'elle aura l'avantage de recevoir pour la seconde fois consécutivement, en donnant la réplique à l'ES Sétif. Les Ciel et Bleu qui sont euphoriques, en ce début de saison, feront tout pour ajouter donc trois autres points à leur escarcelle. Mais ils devront quand même faire très attention à cette formation sétifienne, qui telle une bête blessée souhaite se refaire une santé et donc revenir avec au moins le point du nul. Le MC Oran, lui, tentera d'effacer la dernière contre-performance à Béjaïa en venant à bout de l'USM Khenchela chez elle au stade Miloud Hadefi. Les Hamraoua sont conscients qu'il faut prendre un maximum de points pour d'abord assurer le maintien et ensuite chercher un bonus et jouer une place dans la première moitié du classement. Les matchs ASO-NCM et ESM-JSS devraient revenir aux formations locales, sauf surprise, sachant que ces équipes qui

jouent le maintien en Ligue 1 ont un besoin pressant de points. Enfin, il est à noter que les rencontres JSK-MCEB et PAC-USB sont reportées en raison de l'absence des internationaux de la JSK et du PAC retenus par les sélections militaires et U 20.

M.A.

LE PROGRAMME :
JEUDI 21 NOVEMBRE :
CSC-USMA (20H)
VENDREDI 22 NOVEMBRE :
MCO-USMK (17H45)
SAMEDI 23 NOVEMBRE :
OA-ESS (15)
ASO-NCM (15H)
ESM-JSS (16H)
REPORTÉS :
JSK-MCEB
PAC-USB

EN DAMES

22 joueuses en stage à Blida

Le sélectionneur de l'équipe nationale dames de football, Farid Benstiti, a convoqué 22 joueuses évoluant toutes en Algérie pour un stage de préparation qui se tiendra à Blida du 18 au 21 novembre 2024, a indiqué mardi la Fédération algérienne de football (FAF). Ce regroupement s'inscrit dans le cadre des préparatifs de la sélection nationale féminine pour la prochaine phase finale de la Coupe d'Afrique des Nations (CAN), prévue en juillet 2025. La sélection algérienne sera fixée vendredi prochain sur ses futures adversaires en phase finale de la CAN 2024 décalée à 2025, à l'occasion du tirage au sort de la

compétition prévu à 20h00. La 13^e édition de la Coupe d'Afrique des Nations féminine se déroulera du 5 au 26 juillet 2025, avec la participation de 12 pays. Pour rappel, l'Algérie a validé son ticket pour la phase finale de la CAN-2024 en décembre 2023, en battant en aller et retour le Burundi : 5-1 puis 1-0. Les deux manches se sont jouées au stade olympique du 5-juillet d'Alger. Les Algériennes signent leur retour sur le plan continental, après leur absence lors des deux dernières éditions de la CAN. La liste des 22 joueuses convoquées: Lounas Lamia (ASE Alger Centre), Ouartilane Chaima (CF Akbou), Mansour Nari-

mane (ASE Alger Centre), Chaib Asma (US Biskra), Aggad Zohra (JF Khroub), Alouache Ouassila (CF Akbou), Amriou Sara (CF Akbou), Azib Imen (ASE Alger Centre), Bahri Ikram (CF Akbou), Benboudjemaa Lila (CF Akbou), Benaissa Djamilia (CF Akbou), Betrouni Melissa (JS Khroub), Bouhani Benzian Naima (Afak Relizane), Boussebci Zhour (CS Constantine), Boustouh Hadda (JF Khroub), Kandouci Zineb (Afak Relizane), Lamari Naima (CF Akbou), Makhoulou Sabrina (CF Akbou), Merchab Horra (Afak Relizane), Ouzai Bouchra (ASE Alger Centre), Hadji Djouher Nafissa (Afak Relizane)

IL CONSIDÈRE NEYMAR COMME LE PLUS FORT ADVERSAIRE

Buffon : «Il aurait dû gagner cinq Ballon d'or»

Son immense carrière s'est étirée sur près de trois décennies. Une longévité qui a permis à Gianluigi Buffon de côtoyer l'élite du football mondial, entre ses débuts en 1994 à Parme et sa retraite à l'été 2023, après un dernier passage au sein de son club formateur. Le légendaire gardien italien a croisé tous les plus grands talents de son époque, que ce soit dans son équipe ou face à lui.

Lors d'un entretien accordé au Corriere della Sera, en marge de la sortie de son autobiographie Tomber, se relever, tomber, se relever ce mardi en Italie, l'exportier de la Juventus a été invité à donner le nom du joueur le plus fort qu'il ait affronté durant toutes ces années. "J'ai joué avec trois générations, comment choisir entre Zidane, Ronaldo, Messi, CR7, Iniesta...",



a d'abord répondu le champion du monde 2006. Mais "Gigi" a été sommé de faire un choix, pour ne citer qu'un seul footballeur. "Neymar, pour le joueur et l'homme qu'il est", a alors lâché l'ancien patron de la Nazionale,

aujourd'hui âgé de 46 ans. "Il aurait dû gagner cinq Ballon d'or". Gianluigi Buffon connaît bien l'artiste brésilien, qu'il a souvent vu à l'œuvre en Ligue des champions. Les deux hommes ont également été

coéquipiers durant une saison au PSG, en 2018-2019.

NEYMAR N'A JOUÉ QUE 428 MINUTES DEPUIS SON ARRIVÉE À AL HILAL
Miné par les blessures, critiqué

pour son hygiène de vie et son manque de professionnalisme, Neymar n'a jamais décroché le prestigieux trophée individuel que tout le monde lui prometait lors de son arrivée au Barça en provenance de Santos en 2013. Le meilleur buteur de l'histoire de la Selecao s'est tout de même hissé deux fois sur le podium du Ballon d'or, derrière Lionel Messi et Cristiano Ronaldo (2015, 2017). Mais beaucoup estiment que son talent hors du commun aurait dû lui permettre d'inscrire son nom au palmarès. A 32 ans, sa carrière n'est pas encore officiellement terminée, mais difficile d'imaginer aujourd'hui Neymar en course pour un Ballon d'or, alors qu'il n'a disputé que 428 minutes en sept apparitions avec Al Hilal depuis son arrivée en Arabie saoudite il y a près d'un an et demi. A peine revenu sur les terrains après une grave blessure au genou et une longue série de soucis physiques, le Brésilien a été touché à la cuisse droite au bout de trente minutes le 4 novembre en Ligue des champions asiatique. Il souffre des ischio-jambiers et ne devrait pas rejouer avant 2025, au mieux.

MANCHESTER CITY : Guardiola aurait pris sa décision

Après plusieurs semaines à souffler le chaud et le froid, Pep Guardiola aurait enfin tranché. A quelques mois de la fin de son contrat en juin prochain, l'entraîneur de Manchester City semble finalement parti pour rester. Malgré le départ de son directeur sportif et ami, Txiki Begiristain, et l'arrivée de son successeur Hugo Viana, le technicien catalan aurait accepté de prolonger chez les Skyblues selon les

informations publiées par le site The Athletic et confirmées par Fabrizio Romano. Pep Guardiola signerait une extension de bail jusqu'en juin 2026 avec une année supplémentaire en option. La signature et l'officialisation de cette prolongation pourraient intervenir dans les prochains jours. Soucieux de prolonger son entraîneur, arrivé en 2016 après un passage de trois ans au Bayern Munich, Manchester

City n'avait pas contacté d'autres techniciens. Si Pep Guardiola venait à aller au bout de son nouveau contrat, il bouclerait donc une décennie à la tête de l'équipe anglaise. Une période dorée pour les Skyblues avec déjà pas moins de 18 trophées dont 6 titres en Premier League et un sacre historique en Ligue des champions. Mais la prolongation de Pep Guardiola, si elle réjouira les fans des Cityzens, va éga-

lement intervenir au moment où l'ancien milieu défensif du Barça connaît la pire série de son histoire sur le banc de Manchester City. Après quatre défaites consécutives toutes compétitions confondues, une première pour lui depuis son arrivée outre-Manche, le technicien voudra relancer la bataille en Premier League avec un choc prévu ce dimanche à l'Etihad Stadium contre Tottenham.

FC BARCELONE

Le PSG a approché Yamal avant l'Euro

C'était un secret de Polichinelle: Joan Laporta, président du FC Barcelone, avait récemment assuré avoir refusé une offre de 250 millions d'euros d'un club pour recruter Lamine Yamal, avant le début de l'été. Enric Masim, conseiller du président catalan et vice-président du club blaugrana, a confirmé à demi-mots que ce fameux club était bien le Paris Saint-Germain. "Le président a déjà dit qu'il avait eu une offre de 250 millions qu'il avait rejetée, qu'il ne l'avait jamais envisagée. Elle venait de France", a-t-il rembobiné au micro de l'émission El Chiringuito ce lundi. Relancé par le journaliste, arguant que Lamine Yamal était le parfait remplaçant de Kylian Mbappé pour Paris, Masim a complété: "Eh bien,

quand vous avez de l'argent et que vous avez moyen de payer, vous pouvez espérer essayer de signer tout le monde". Le montant en question aurait fait de Yamal le joueur le plus cher du monde devant Neymar, recruté contre 222 millions d'euros par le PSG au Barça en 2017. A l'époque, le jeune ailier n'était pas encore champion d'Europe avec l'Espagne, une compétition lors de laquelle il a brillé avec quatre passes décisives et un but splendide contre la France en demi-finale (2-1). Actuellement sous contrat jusqu'en 2026, Lamine Yamal aurait déjà un accord pour étendre son bail de deux ans de plus le jour de ses 18 ans (le 13 juillet 2025) avec l'intégration d'une clause libératoire d'un milliard d'euros.

ITALIE

Vieira atterrit au Genoa

Patrick Vieira aspirait à retrouver un banc, c'est désormais chose faite. Le champion du monde 1998, aux commentaires de la Ligue 1 pour DAZN depuis le début de la saison, a retrouvé un poste en Italie. L'ancien entraîneur de Strasbourg est en passe de s'engager avec le Genoa, 17e du classement en Serie A. Un accord aurait été trouvé entre le club italien et l'ancien milieu de terrain, selon Fabrizio Romano qui confirme les informations d'un autre journaliste italien, Matteo Moretto. L'ex-international français va succéder à Alberto Gilardino et sera aux commandes de l'équipe première dès cette semaine.

Patrick Vieira était sans club depuis son départ de Strasbourg cet été. Le technicien français a quitté l'Alsace d'un commun accord avec le Racing en juillet dernier, après seulement une saison sur le banc du RCSA (Stras-

bourg a terminé 13e en 2023-2024) qui en avait fait le successeur de Frédéric Antonetti à l'été 2023.

Avant un crochet par la Premier League où il a officié sur le banc de Crystal Palace, Patrick Vieira a également entraîné l'OGC Nice pendant deux saisons et demi (juillet 2018-décembre 2020). Sur la Côte d'Azur, Vieira a eu sous ses ordres un certain Mario Balotelli, qu'il aura le bonheur (ou pas) de retrouver à l'entraînement cette semaine.

Dans une interview accordée à La Provence en mars 2019, le fantasque attaquant italien était revenu sur les circonstances de son départ de Nice, évoquant "un problème avec Vieira". "Je le connais comme une personne depuis longtemps, on a joué ensemble. Et je l'aime bien comme personne. Mais notre relation joueur-entraîneur n'était pas très bonne." Prometteur.

MONDIAL 2026 (QUALIFS)

L'Argentine s'impose et reste leader

La France ne retrouvera pas la tête du classement Fifa pour la première fois depuis 2018. Les Bleus devaient espérer un nul ou une défaite de l'Argentine face au Pérou, mardi mais l'Albiceleste s'est imposée (1-0) dans cette rencontre de qualifications à la Coupe du monde 2026. Les champions du monde restaient sur un revers au Paraguay (2-1) jeudi, confirmant leurs performances poussives depuis leur sacre lors de la Copa America en juillet dernier (deux victoires, un nul, deux défaites). Mardi, ils ont assuré l'essentiel grâce à un but splendide de Lautaro Martinez d'un ciseau du pied gauche (55e) à la réception d'un centre de Lionel Messi. Ce court succès permet aux Argentins de conforter leur place de leader au classement des qualifications à la Coupe du monde 2026 avec six points d'avance sur l'Uruguay, deuxième, qui concéda le match nul contre le Brésil (1-1).

L'Argentine va donc conclure une nouvelle année au sommet du football mondial, où elle figure depuis avril 2023, quelques mois après son sacre lors de la Coupe du monde 2022. La France, victorieuse en Italie dimanche, va finir deuxième devant l'Espagne lors de la prochaine mixte à jour du classement Fifa. Lionel Scaloni, sélectionneur argentin, ne s'est pas rendu en conférence de presse pour exprimer son soulagement. Souffrant, il a laissé sa place à son adjoint Walter Samuel pour l'exercice. "Il ne se sentait pas bien alors il m'a dit de venir répondre à vos questions. Rien d'inquiétant", a rassuré l'ancien défenseur de l'AS Rome. Il a enchainé en se réjouissant de la réaction des joueurs après le revers au Paraguay.

CÉLÉBRATION DE LA JOURNÉE MONDIALE 2024

L'Unesco met en lumière l'avenir de la langue arabe dans l'IA

En 2023, l'Unesco avait déjà souligné le rôle central de la langue arabe dans le dialogue interculturel, mettant en lumière son importance historique dans la transmission des savoirs entre l'Orient et l'Occident...

Placée sous le slogan «Explorer l'avenir de la langue arabe dans l'IA», la Journée mondiale de la langue arabe 2024 sera célébrée par l'Unesco à Paris le 18 décembre. Cet événement réunira des chercheurs, experts et figures culturelles pour débattre des enjeux numériques auxquels la langue arabe est confrontée et des opportunités qu'offre l'intelligence artificielle pour son avenir. Le choix de ce slogan s'explique par la situation actuelle de la langue arabe. Bien qu'elle soit parlée par



plus de 450 millions de personnes et qu'elle soit officielle dans près de 25 pays, la langue arabe reste sous-représentée dans l'univers numérique, avec seulement 3 % des contenus en ligne disponibles en arabe. Cette disparité limite l'accès à l'infor-

mation pour des millions de locuteurs. L'objectif de cette édition est donc de relever ce défi en explorant comment l'intelligence artificielle peut renforcer la présence de la langue arabe en ligne tout en soutenant la préservation de son riche patrimoine culturel.

La cérémonie comprendra des conférences et des discours d'experts abordant des sujets essentiels pour l'avenir de la langue arabe dans le monde numérique. Parmi les conférences prévues, on retrouve «Innovation en IA pour la langue arabe : des

outils comme la traduction automatique et la reconnaissance vocale», «Préservation culturelle et linguistique : comment l'IA peut préserver les dialectes et les traditions orales» et «Autonomisation numérique des populations arabophones : rendre le savoir et les services numériques accessibles à tous». L'événement sera clôturé par un spectacle de calligraphie lumineuse, fusionnant art et technologie pour magnifier la beauté et l'histoire de la langue arabe. En 2023, l'Unesco avait déjà souligné le rôle central de la langue arabe dans le dialogue interculturel, mettant en lumière son importance historique dans la transmission des savoirs entre l'Orient et l'Occident. Depuis sa création en 2012, la Journée mondiale de la langue arabe est devenue un rendez-vous incontournable pour promouvoir la diversité linguistique et encourager le dialogue culturel.

L'IFCA signe son retour

Après sept ans d'absence, l'IFCA, dont c'est la 8e édition cette année, est de retour du 26 novembre au 7 décembre au Palais de la culture Moufidi Zakaria (Alger). Le plasticien Hamza Bou-noua, commissaire de l'événement, a annoncé mardi, 19 novembre, cette édition intitulée «Pour un nouvel héritage», lors d'une conférence de presse. Elle verra la participation de plusieurs artistes venant de 39 pays. «70 artistes étrangers de renom, venus des 5 continents, seront au rendez-vous», fait savoir Bou-noua, avant de préciser que le choix du nombre 70 n'est pas fortuit. «Il s'agit d'un hommage à l'anniversaire de la glorieuse guerre de Libération», lance-t-il.

«Sous les décombres», un hommage à la résistance palestinienne

L'œuvre théâtrale «Sous les décombres», première production du théâtre régional M'hamed-Benguetaf de la wilaya de Naâma, a été présentée lundi dernier en présence d'un large public, d'amateurs de théâtre et des autorités locales, selon un communiqué des services de la wilaya. «Le wali Lounes Bouzegza a assisté, en compagnie du président de l'Assemblée populaire de la wilaya, des représentants des autorités locales civiles et sécuritaires, des directeurs exécutifs, des élus locaux, d'un large public et d'amateurs de théâtre, à la présentation de cette pièce», a précisé la même source. Cet événement marque «un nouveau pas artistique visant à enrichir la scène culturelle de la wilaya de Naâma et de l'Algérie». L'œuvre, à travers ses événements réalistes et historiques, reflète la «résistance du peuple palesti-

nien héroïque contre la répression et l'oppression sionistes», mettant en lumière «la résilience et les sacrifices du peuple palestinien dans sa lutte contre l'entité sioniste». Il est à noter que cette pièce a été mise en scène par Laïd Benamara, une figure éminente du théâtre algérien, et le texte, puissant, a été écrit par le jeune dramaturge Anouar Ismaallah. Les acteurs, originaires de Naâma et d'autres régions, ont magistralement interprété les émotions humaines véhiculées par le texte, incarnant la souffrance, l'espoir et le conflit incessant en Palestine. La pièce aborde plusieurs aspects de la vie palestinienne contemporaine, présentant le conflit personnel et familial dans le cadre du conflit politique. Elle se concentre également sur la documentation de l'histoire de la Palestine et de la bande de Ghaza, mettant en

avant la souffrance de son peuple et sa détermination face aux pires guerres. Elle offre ainsi «une image vivante» de la réalité palestinienne, soulignant «les sacrifices quotidiens consentis par le peuple palestinien pour défendre ses droits et sa terre». Le wali a salué «ce travail artistique exceptionnel», qui est, selon lui, «l'un des événements culturels majeurs de la wilaya pour cette saison, non seulement parce qu'il s'agit de la première œuvre théâtrale destinée aux adultes produite par le théâtre régional de Naâma, mais aussi parce qu'il met en lumière une cause juste qui concerne tout le monde et qui porte des messages humains et politiques profonds». Il a, en outre, salué la performance «remarquable» des acteurs et souhaité «un avenir brillant à la scène culturelle et artistique de la wilaya».

« RED ONE », NOUVELLE SAGA DE COMÉDIES D'ACTION

Un beau succès au box-office nord-américain

Le film « Red One » s'impose au box-office nord-américain et se classe en 1e position dès sa sortie, selon les projections fournies dimanche par un cabinet spécialisé.

Le film « Red One » a dominé le box-office nord-américain dès sa sortie, selon les projections fournies par un cabinet spécialisé. Produit par les studios MGM, il a généré environ 34,1 millions de dollars entre vendredi et dimanche, un chiffre en deçà des attentes initiales pour un film qui devait marquer le début d'une nouvelle saga de comédies d'action, comme l'a souligné David Gross, expert en la matière pour Franchise Entertainment Research.

Avec un casting prestigieux incluant Chris Evans, Lucy Liu et Dwayne « The Rock » Johnson, « Red One » relate l'enlèvement du Père Noël et la quête qui s'ensuit pour le retrouver. Bien que les critiques soient mitigées, David Gross a souligné que le succès est souvent déterminé par les retours du public, qui ont jusqu'à présent été « excellents ». En 2e position, « Venom: The

Last Dance » perd du terrain après avoir occupé la première place durant trois semaines. Ce film de science-fiction des studios Sony a rapporté 7,4 millions de dollars entre vendredi et dimanche, portant son total à 127,6 millions au Canada et aux États-Unis. Dans ce troisième opus, Tom Hardy reprend son rôle de journaliste désillusionné, se transformant en un redoutable alien, accompagné de Chiwetel Ejiofor, Juno Temple et Rhys Ifans. Juste derrière « Red One », « The Best Christmas Pageant Ever » se classe sur le podium, ayant déjà surpris la semaine précédente en se plaçant à la deuxième position lors de sa sortie. Adapté d'un livre pour enfants de Barbara Robinson publié en 1972, le film raconte les mésaventures de familles d'une petite ville perturbées par des enfants qui sèment le désordre lors du spectacle annuel de Noël. Il a enregistré 5,4 millions de dollars de recettes entre vendredi et dimanche. Suivant de près, le film d'horreur « Heretic » a récolté 5,2 millions de dollars. Avec un Hugh Grant qui s'éloigne

de ses rôles habituels, celui-ci narre l'histoire de deux missionnaires mormons cherchant à convertir un Anglais reclus.

La production animée « Le Robot sauvage » des studios DreamWorks glisse à la 5e place après 8 semaines d'exploitation, avec 4,3 millions de dollars de recettes. Ce film de science-fiction raconte les aventures de Roz, un robot échoué sur une île déserte après un typhon, qui se lie d'amitié avec les animaux sauvages pour survivre.

VOICI LE RESTE DU TOP 10 :

6. « SMILE 2 » (3 MILLIONS)

7. « CONCLAVE » (2,9 MILLIONS)

8. « HELLO, LOVE, AGAIN » (2,4 MILLIONS)

9. « A REAL PAIN » (2,3 MILLIONS)

10. « ANORA » (1,8 MILLION)

16



● Alger 33°
● Ouargla 39°
● Oran 29°
● Constantine 30°

FADJR	DOHR	ASR	MAGHREB	ISHA
04:47	12:31	15:25	17:50	19:15

LE CONSEIL DE SÉCURITÉ ÉCHOUE À IMPOSER UN CESSEZ-LE-FEU À GHAZA

Le Conseil de sécurité de l'ONU a échoué, hier à adopter un projet de résolution appelant à un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent dans la bande de Gaza. Ce projet de résolution appelant à un cessez-le-feu à Gaza, préparé par les dix Etats membres non permanents du Conseil de sécurité, a recueilli 14 voix pour, zéro abstention et une contre, celle des Etats-Unis qui ont

utilisé leur veto).

LE TEXTE APPELAIT À LA LIBÉRATION IMMÉDIATE ET INCONDITIONNELLE DE TOUS LES OTAGES

Le texte a appelé les parties, en sus d'observer un cessez-le-feu immédiat, inconditionnel et permanent dans la bande de Gaza, à procéder sans délai à la libération immédiate

et inconditionnelle de tous les otages. Il a appelé également au renforcement significatif de l'aide humanitaire dans la bande de Gaza et à la protection des civils et de leurs biens, ainsi qu'à la mise en œuvre de la résolution internationale 2735 laquelle affirme que l'Office des Nations unies pour les réfugiés palestiniens (UNRWA) reste l'épine dorsale de la réponse humanitaire à Gaza.

LEXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // JEUDI 21 NOVEMBRE 2024 // N°952 // PRIX 20 DA

LE MDN L'INDIQUE DANS UN COMMUNIQUÉ

Reddition de deux terroristes à Bordj Badji Mokhtar

Deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar et 6 éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national, durant la période du 13 au 19 novembre en cours, selon un bilan opérationnel rendu public hier par le ministère de la Défense nationale (MDN).



"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) ont exécuté, durant la période allant du 13 au 19 novembre 2024, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la

disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", indique la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste, "deux terroristes se sont rendus aux autorités militaires à Bordj Badji Mokhtar. Il s'agit en l'occurrence de Foullani Ahmed dit +Aboubakr El-Tahar+ et El-Tibari El-Zine dit +Abdelhakim+. Lesdits terroristes avaient en leur possession 2 pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, une quantité de munitions et d'autres objets", précise le MDN, ajoutant que "six (6) éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés lors d'opérations distinctes à

travers le territoire national". Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts soutenus visant à contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires, 55 narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de 4 quintaux et 6 kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que 6,31 kilogrammes de cocaïne et 439.661 comprimés psychotropes ont été saisis". A Taman-

rasset, Bordj Badji Mokhtar et In Guezzam, des détachements de l'ANP "ont arrêté 200 individus et saisi 30 véhicules, 192 groupes électrogènes, 97 marteaux piqueurs, 8 détecteurs de métaux, ainsi que des quantités de mélange d'or brut et de pierres, d'explosifs, d'outils de détonation et d'équipements utilisés dans des opérations d'orpaillage illicite". De même, "8 autres individus ont été arrêtés et 12 fusils de chasse, 4 pistolets automatiques, un fusil à lunettes, 14.960 litres de carburants, ainsi que 12,75 tonnes de denrées alimentaires destinées à la contrebande et la spéculation ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes à travers le territoire national". D'autre part, les Garde-côtes "ont déjoué, au niveau de nos côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine et ont procédé au sauvetage de 231 individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 98 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le communiqué.

APS

OUUM EL BOUAGHI

PLUS DE 28.000 COMPRIMÉS PSYCHOTROPES SAISIS

Le groupement territorial de la Gendarmerie nationale d'Oum el Bouaghi, a procédé, dans deux opérations distinctes, à la saisie d'une quantité considérable de comprimés psychotropes (28.050 comprimés) et à l'arrestation de 6 individus, indique mercredi un communiqué des mêmes services. "La première opération exécutée sur la RN10 reliant les villes de Lazreg et Meskiana, s'est soldée par la saisie de 24.600 comprimés psychotropes de type "prégabaline 300 mg" et l'arrestation de deux individus", précise le communiqué. "La seconde opération a été menée au niveau du chemin de wilaya "CW 05" reliant les villes d'Oum el Bouaghi et Ain Babouche, se soldant par la saisie de 3.450 comprimés psychotropes de type "prégabaline" minutieusement dissimulés sous le tableau de bord d'un véhicule et l'arrestation du conducteur et de ses accompagnateurs." Les mis en cause seront présentés devant les juridictions compétentes, conclut le communiqué.

DEPUIS LE DÉBUT DE L'AGRESSION GÉNOCIDAIRE SIONISTE

PLUS DE 1000 MÉDECINS ET INFIRMIERS TOMBÉS EN MARTYRS À GHAZA

Plus d'un millier de médecins et infirmiers sont tombés en martyrs depuis le début de l'agression génocidaire sioniste à Gaza, depuis 2023. «L'occupation sioniste a tué plus de 1 000 médecins et infirmières jusqu'à présent, et elle continue de cibler l'ensemble du système de santé dans toutes les zones de la bande de Gaza, en détruisant des dizaines d'hôpitaux et de centres médicaux», a déclaré, mardi soir, le ministère de la santé. Dans son communiqué, le ministère a ajouté : «L'occupation a bombardé l'établissement de santé Kamal Adwan dans le nord de la bande de Gaza et détruit l'hôpital Abu Yousef al-Najjar dans la ville de Rafah dans le sud de la Gaza». Les autorités de la Santé ont appelé «la communauté internationale à mettre fin à la guerre d'extermination contre le peuple palestinien, à protéger les hôpitaux, à sécuriser le personnel médical et à œuvrer à la réouverture des hôpitaux».

Facilités douanières dans l'agro-alimentaire

Les différentes facilitations mises en place par le secteur des Douanes, ont été mises en exergue mercredi, lors d'une journée d'information destinée aux opérateurs économiques actifs dans le domaine des industries alimentaires. Organisée par la Direction régionale des Douanes à Oran, cette journée d'information, qui a enregistré la participation d'opérateurs économiques de diverses wilayas de l'Ouest algérien, a été inaugurée par le directeur régional des douanes, Omar Meliani, qui a affirmé que l'Etat algérien a déployé des efforts et des ressources pour soutenir et développer l'investissement productif générateur de richesses, réduire la facture d'importation et promouvoir les exportations hors hydrocarbures. "Le secteur des industries alimentaires bénéficie d'un soutien particulier en raison de son importance stratégique, en tant que garant de la sécurité alimentaire, créateur d'emplois et contributeur essentiel au produit intérieur brut", a-t-il sou-

ligné, déclarant que "cette politique avisée a permis à notre pays de passer d'un simple importateur de produits alimentaires à un pays autosuffisant dans certains secteurs et exportateur fiable dans d'autres". Dans ce contexte, M. Meliani a indiqué que les Douanes algériennes ont intégré dans leur plan stratégique une nouvelle approche qui réaffirme leur rôle en tant que collecteur de recettes fiscales et contrôleur du commerce extérieur, en ajoutant une mission clé celle d'acteur de l'amélioration du climat des affaires, du soutien à la compétitivité des opérateurs économiques et du partenariat avec les différents intervenants dans la chaîne du commerce extérieur. "Cela se fait notamment à travers la simplification des procédures, l'accélération des interventions, l'encouragement des initiatives, la garantie de la transparence des transactions et l'évaluation des performances à l'aide d'indicateurs numériques, en plus de l'adoption des technologies modernes pour la

prestation de services et la communication avec les partenaires via le nouveau système informatique "ALCES". Le Directeur régional des Douanes à Oran a fait savoir, dans une déclaration à la presse en marge de la rencontre, que cette journée vise à faire connaître les différents avantages et facilités offerts aux entreprises dans le domaine des industries alimentaires, afin de les soutenir dans le développement de leurs activités et d'augmenter le niveau des exportations. Plusieurs communications ont été animées lors de cette rencontre sur les "différentes facilités douanières", "les régimes économiques douaniers", "les facilitations douanières à l'export", "l'activité douanière et le potentiel de la promotion des exportations hors hydrocarbures". En outre, le programme de la rencontre a comporté une simulation de l'utilisation du système "ALCES" et des témoignages d'opérateurs économiques sur leurs expériences en matière d'exportations.

